L'événement de la semaine!

Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Volume 70 No 27 Saint-Boniface, le vendredi 21 octobre 1983



Léo et débats

Environ 800 personnes ont assisté cette semaine à un débat sur le bilinguisme entre le député, Russel Doern, et Léo Robert, le président de la SFM. Tandis que la résolution des trois partis politiques en Chambre à Ottawa, il y a deux semaines, a été considérée comme un haut dans le débat, la rencontre de mardi a été plutôt vue comme un bas...



À la veille des élections scolaires, la Rouge a inauguré les nouveaux locaux de la division scolaire. Les détails par Paulette Gosselin en pages intérieures.

Le Concours "Coup de Pouce"

Tous les souscripteurs ont une chance de gagner un voyage pour deux au Canada, gracieuseté de CP AIR et de D'Eschambault, ***à condition qu'ils envoient leur contribution avant le 10 novembre 1983.***

Voir les détails de la campagne du Coup de pouce en page 5.

Katchau... quoi?

■ La 58e saison s'annonce bien, mais commence mal au Cercle Molière, soutient le critique Lucien Paquin, après la première de Katchauchen de Jean-Guy Roy. Dans nos pages culturelles.

St-L'hasard

■ Les jeux du hasard au Manitoba sont devenus une véritable religion pour certains. On l'a vu lorsque le ministre Desjardins est venu mettre fin à ces visions par un nouveau plan des loteries. Si les jeux ont permis à une demi-douzaine de promoteurs de s'enrichir jusqu'à présent, ce n'est pas par hasard...

Ele [x] ions!

■ Maires et préfets, conseillers municipaux et commissaires d'écoles dans tout le Manitoba s'exposent aux lubies d'un demi-million d'électeurs la semaine prochaine, le 26 octobre. La LIBERTÉ s'est intéressée particulièrement cette semaine à la lutte dans la capitale: Norrie contre Corrin, et les quatre candidats francophones dans Taché et Langevin. On a voulu connaître les implications de la politique de parti... Dans un cahier spécial!

OPINION

La faim: des miettes et des mythes!

Si vous vous sentez fatigué(e), étourdi(e), faible, incapable de travailler et de penser, déprimé(e) et gonflant(e), c'est peut-être le moment d'arrêter de manger. Pour quelques heures...

Pour d'autres, ces mêmes symptômes constituent un signal: il faut vite absorber quelque nourriture. À chaque minute, 28 êtres humains, dont 21 enfants, meurent de faim. Un Hiroshima à tous les trois jours.

Mais pour nous, qui sommes aussi gavés de statistiques que de bons sentiments, il y a longtemps que nous avons trouvé notre petite solution personnelle: il y a des missionnaires dans la famille, on a donné aux missions, on jeûne pendant le Carême! Pour d'autres, la toute dernière excuse pour ne pas donner: l'aide envoyée ne sert pas vraiment les pauvres, mais à perpétuer des rapports de domination.

(Chaque année, les Canadiens font des dons personnels d'environ 100 millions de dollars aux organismes qui se consacrent à la faim. Le gouvernement canadien contribue 1,7 milliard en aide officielle aux diverses agences internationales.

Pour les croyants comme pour les cyniques, il n'y a pas vraiment d'avantage à s'informer et les mêmes vieux mythes continuent à hanter la minorité de spectateurs coupables qui assistent l'ennemi le plus ancien et le plus destructeur de l'humanité: la faim.

Au niveau de l'individu, on peut mesurer la gravité de la faim en comparant le poids et la taille d'un enfant souffrant de malnutrition à ceux d'un enfant du même âge en bonne santé. Au niveau d'une société, l'indice le plus utilisé est le taux de mortalité infantile (TMI).

Les nouvelles ne sont pas toutes mauvaises. Depuis 1945, 32 pays représentant 40 pour cent de la population mondiale ont solutionné en grande partie le problème de la faim. C'est-à-dire qu'ils ont réduit à moins de 50 sur mille (enfants de moins d'un an) le TMI.

Ces efforts font que, pour la première fois dans l'histoire, le taux de croissance de la population est à la baisse. Il est passé de 2 pour cent par année en 1960 à 1,7 pour cent en 1975.

Pourquoi? Parce qu'il y a sur la planète assez de nourriture pour sept milliards d'habitants et nous ne sommes que 4,5 milliards. Quand les parents prennent conscience que leurs enfants ne vont pas mourir de faim, ils arrêtent d'en faire autant. Dans certains pays sous-développés, un enfant sur quatre meurt de faim avant l'âge de cinq ans. En d'autres mots, la faim entretient la surpopulation.

Si nous pouvons éliminer la faim, pourquoi ne l'avons nous pas fait?

Dans les 25 dernières années, la production alimentaire a doublé à l'échelle de la planète. Elle augmente de 2,8 pour cent par année, alors que la croissance démographique est restée à moins de 2 pour cent.

Alors il ne s'agirait que d'un problème de redistribution? Pas uniquement disent les spécialistes, bien que les multinationales de l'alimentation aient fait l'impossible depuis 20 ans pour brouiller les cartes. On est maintenant capable de servir des céréales produites par des travailleurs sous-alimentés en Amérique latine à du bétail européen...

Pourtant les exemples de réussite alimentaire ne manquent plus dans une diversité étonnante de moyens: la Corée du Sud grâce à l'agriculture, Hong Kong par l'industrialisation, dans la dictature au Chili, le communisme en Hongrie et la démocratie libérale à Costa Rica, avec l'appui de l'état au Japon et sans cet appui en Espagne, en devenant riche comme le Kuwait et en restant pauvre comme le Sri Lanka.

Si le problème de la faim n'est pas un problème d'ordre économique, de surpopulation, de manque de nourriture ou d'incapacité de redistribuer, alors où est le problème? Si nous pouvons éliminer la faim, pourquoi ne l'avons nous pas fait?

Il y a encore quelques années, les experts soutenaient que la faim ne pourrait jamais être vaincue. Maintenant, le bilan permet de croire qu'elle peut être supprimée d'ici la fin du présent siècle.

Une transformation de pensée s'est produite: de plus en plus, les études sont concluantes: c'est une affaire de volonté politique.* Il faut aller au-delà des miettes et des mythes!

*"Si la volonté politique existe dans ce pays et a l'étranger... Il serait possible de vaincre les aspects les plus criants de la faim et de la malnutrition envahissantes en une génération." (***L'Académie nationale des sciences, USA, 1977***)*

*"Croire que ce qui ne s'est pas produit dans l'histoire ne se produira jamais, c'est plaider contre la dignité de l'homme." (***Mahatma Gandhi***)*

Jean-Pierre DUBÉ

* Les renseignements utilisés dans cet article ont été tirés du Cahier de révision de l'exposé: "*Mettre fin à la faim*" du Projet Faim, Vancouver, 1983.

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Nous n'avons pas manifesté notre désaccord

Depuis maintenant plusieurs années, les événements en Amérique Centrale paraissent dans les journaux. Les populations sont opprimées par des gouvernements répressifs qui cherchent à protéger leurs intérêts et ceux de l'oligarchie qui domine et le commerce et les paysans. Des changements s'imposent.

Seulement, dans le but de maintenir l'exploitation des ressources et des gens, les dictatures se succèdent, soutenues par les États-Unis et le Canada (qui, eux aussi, protègent leurs intérêts: produits de consommation à bon marché: par exemple, café, banane, bois).

Inculquant aux dictatures la même obsession maladive, de l'anticommunisme, le gouvernement américain sème le paranoïa à travers l'Amérique Centrale. C'est lui cependant qui implante le communisme. Au lieu de laisser à ces pays (Honduras, El Salvador, Nicaragua et Guatemala) libre cours à l'auto déterminisme, on défend les gouvernements d'Amérique Centrale au nom de la démocratie - absente d'ailleurs depuis bien des années.

L'aliénation des populations aux systèmes d'exploitation présents, le refus catégorique des régimes présentement installés de changer la situation, le soutien inconditionnel des États-Unis et du Canada sont les éléments qui ont conduit les peuples à la révolte. Les armes deviennent leurs seules défenses, leurs espoirs de survie!

Les populations d'Amérique Centrale ne sont pas des révolutionnaires de nature mais se rebellent par nécessité de survie! Ils ont faim - et ne veulent pas mourir de faim! Comme disait Anne Nesmith Beardslee*: "People are hungry because they are poor. They are hungry not because there isn't enough food to go around, but because it doesn't go around. And people are poor because they don't have any power to choose otherwise; if they did, they would certainly not choose to be poor and hungry."

Pourquoi alors le Canada et les USA fournissent-ils des armes aux régimes répressifs si ce n'est que dans le but de protéger leurs intérêts, nos intérêts? Lesquels - celui d'un marché rentable afin de liquider leur stock d'armement - ou celui d'offrir à leurs électeurs un meilleur choix de produits à bon marché sur les étagères des magasins.

Et nous, qu'est-ce que nous contribuons? Chaque fois que nous consummons une banane, une tasse de café, pensons-nous réellement à notre geste? Un boycottage collectif aurait plus de chance à stopper l'exploitation des terres d'Amériques Centrale!

Écrivons-nous à nos représentants parlementaires et/ou premier ministre leur demandant de stopper la fabrication canadienne d'armements qui sert à tuer des gens dans d'autres pays?

Comme J. P. Sartre expliquait au sujet de la guerre d'Algérie (je résume): "Nous sommes tous responsables parce que nous n'avons pas manifesté activement et avec force notre désaccord."

À nous de jouer!

Gérard Dubé
La Broquerie, Manitoba
le 10 octobre 1983

* "Interreligious Task Force on U.S. Food Policy", le 27 juillet 1983

Quel travail!

Vous avez vraiment le coeur à la bonne place! À toute la communauté francophone du Manitoba et aussi pour le super travail de Léo Robert, le président de la Société franco-manitobaine, félicitations.

Je suis vraiment fier de la communauté francophone du Manitoba. Quel travail! Faut le voir pour le croire.

Je suis moi-même du Québec (Montréal). J'ai eu la chance de vivre un peu au Manitoba et j'ai visité Sainte-Anne-des-Chênes, Saint-Pierre-Jolys, etc. Tout ça pour vous dire que ce "poète" Gérald Godin devrait sortir du Québec de temps à autres, et -trop lui demander?

S'ils peuvent prédire l'avenir jusqu'à l'an 2000! René, Godin "Inc.", ils peuvent bien essayer de se renseigner un peu mieux.

Clément Picard
Rockwood, Manitoba
le 23 septembre 1983

Félicitations à la SFM

M. Léo Robert
Président
Société franco-manitobaine

Nous, les prêtres de la Zone urbaine française du Diocèse de Saint-Boniface, c'est-à-dire, tous les prêtres de la ville oeuvrant soit dans le milieu paroissial ou dans un ministère spécifique, ou prêtres à leur retraite, voudrions nous exprimer en ce qui regarde toute cette question de l'article 23 de l'Acte du Manitoba.

Par la présente, nous vous offrons nos plus sincères félicitations, à vous et à toute l'équipe de la SFM, pour le magnifique travail accompli durant ces dernières semaines de crises concernant les droits des Franco-Manitobains. Tous les prêtres de la Zone urbaine française sont en faveur de l'enchâssement des droits des francophones dans l'Acte du Manitoba et nous vous supportons entièrement dans toutes vos démarches.

Nous prions Notre-Dame-de-la-Rivière-Rouge de vous aider à continuer le beau travail!

Bien à vous,

Réal Lévêque, prêtre
Secrétaire de la Zone urbaine française

Rév. Léo Couture
Curé de la Cathédrale

c.c.: La LIBERTÉ
M. Howard Pawley
M. Roland Penner

'Ti-Oui rêvait d'exercer une profession héroïque'

M. le rédacteur,

En fouillant dans mes affaires des années 1938-39, j'ai trouvé deux articles de La LIBERTÉ écrits par le docteur Gyde de Saint-Boniface qui était un confrère du juge Deniset. Je vous envoie des copies: cela pourrait intéresser vos lecteurs.

C. Létienne
Saint-Boniface, Manitoba
le 18 septembre 1983

Louis Deniset

Je me le représenterais volontiers en artiste traditionnel avec une lavallière et un chapeau à larges bords, mais il paraît que sa destinée l'oriente vers d'autres aspirations! Bambin, Ti-Oui rêvait d'exercer une profession héroïque: capitaine d'armée, bâtisseur d'empire! Bien que son stage au collège ait atténué ce rêve, Louis nourrit un idéal des plus élevés, idéal qu'il avait placé là-haut dans les nues: Il brûle maintenant de réaliser dans leur existence concrète ces longs plans méticuleusement échafaudés, pendant de longues nuits d'insomnie volontaire.

Les cheveux noirs, tour à tour échevelés et peignés, son front haut, ses yeux profonds, son regard impérieux et tendu le rendent fort attrayant, disent les amies de ses amis.

J'oubliais de souligner qu'il est bon "aryen"! À Hitler d'applaudir!

Mais trêve de plainsanterie! Sérieux est-il? Sa chambre enconbrée de livres dénote chez lui l'esprit inventif en quête de tout savoir, puisant sans cesse à l'inépuisable source de la science. La nouveauté l'attire comme un aimant. Les deux dernières années philosophiques enracinèrent dans son cerveau un important bagage intellectuel et scientifique; connaissances pleines d'analyse et de synthèse logique et qui dureront plus que l'espace d'un matin.

Artiste est-il? Avant de paraître sur la scène de la vie, Louis brilla sur les planches du Collège. Le rôle d'Urich dans "La Quête du Graal" lui valut un succès de plus et des félicitations auxquelles on peut s'associer sans réserve. Comme acteur, il a su s'assimiler tous les gestes de ce "métier" avec un naturel et une conscience assez rares chez nous.

Fin observateur, plein de personnalité, penseur réputé, Louis lève l'ancre pour la grande traversée. Le coeur gonflé de mélancolie au départ d'un ami, je lui dis: "Louis... va de l'avant... crânement... sans arrière-pensée. Tu vaincras!"

Louis D'niset après onze ans
Est bien dign' d'être finissant.
Tout en action, vrai Bonaporte,
Il sera grand, s'il gard' la carte.
Louis cultiv' depuis longtemps
Un brin d'moustache - ou de piquants.
Ça l'grandit pas, c'est ça qui l'rend morose;
Au moins ça lui donn' l'air de quelque chose.

Louis XIX

Une large figure (simienne, dit-il) où s'incrustent les sourires les plus imprévus, une chevelure "pompadour" rebelle à tout permanent, où brillent déjà quelques fils gris. Des rides longitudinales et transversales strient son front socratique. Une abondante moisson de cils constelle des yeux attentifs, enfouis sous d'énormes sourcils menaçants. Le traditionnel nez des Bourbons est bien ancré; au-dessous s'affiche un réseau de tentacules poilus hérissés en broussaille, - sa moustache, unique objet de sa sollicitude.

La bouche s'ouvre en volcan; un langage soigné et pittoresque s'en échappe.

Louis est le membre le plus représentatif de l'athlétisme collégien. Volonté de vaincre, sérieux de l'entraînement, minutie dans l'étude des détails de style. Bref, c,est le prototype de l'athlète appliqué. Il démontre admirablement à ses confrères qu'on peut poursuivre un entraînement physique et parallèlement mener à bien de solides études!

Maurice GYDE



1935. Louis Deniset est le 2e de la droite dans la première rangée.

Bon joueur

La LIBERTÉ du 16 septembre a présenté aux lecteurs un article de M. le juge Alfred Monnin intitulé "Que de souvenirs de cet ami", en souvenir de M. le juge Louis Deniset, qui et décédé il y a deux mois. Un article superbe!

M. le juge Monnin a écrit de Louis: "Sportif, il le fut toute sa vie, et il en était fier. Aussi, il fut bon joueur de base-ball."

C'est vrai, et pour faire la peuve de cela, voici une photo de l'équipe "The St. James Coronations" à l'été de l'année 1935 ou 1936, je ne suis pas certain. L'équipe "Coronations" a gagné le championnat.

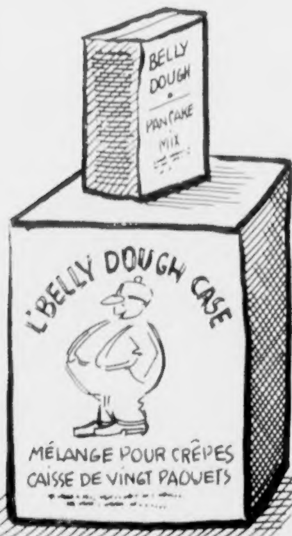
La raison de notre succès? Louis Deniset était le meilleur lanceur de la ligue! On peut voir Louis au premier rang, à droite dans la photo. Son "bras d'or" est autour de l'épaule d'un de ses copains. C'est moi! En réalité, il était le bon copain de tous les joueurs de l'équie. D'après M. le juge Monnin, Louis était un compagnon des plus agréables.

Larry McCarthy
St. James, Manitoba
le 30 septembre 1983

DE COSSÉ QUE CÉ ÇA "THE BILODEAU CASE"?



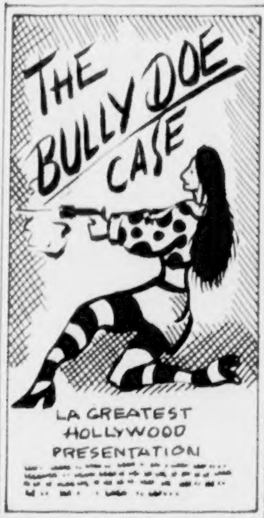
UNE P'TITE DOUZE POUR LES SPORTSMEN?



D'LA MANGEAILLE EN GRANDE QUANTITÉ POUR DES GOURMANDS QUI ONT UN APPÉTIT DE COCHON!?


THE BILLY DOE CASE

UN ROMAN POLICIER À LA AGATHA CHRISTIE ÉCRIT TOUT PROBABLEMENT PAR LE FRÈRE DE BILLY; JOHN-DOE.



UN FILM QUI CRACHE L'FEU ET FAIT COULER DU SANG À PLEIN ÉCRAN!!

Cayouche La Liberté

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 12,000 foyers du Manitoba français.
Membre de
APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ,** Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204)**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
247-4823

La réflexion sur la devise de La LIBERTÉ se poursuit

Une centaine de lecteurs du journal La LIBERTÉ ont présenté une ou plusieurs soumissions au Concours de devise de La LIBERTÉ, lancé en juin dernier. Même si le jury n'a pas arrêté son choix sur l'une ou l'autre des soumissions, il a donné les prix...

Car les cinq membres du jury n'ont pas trouvé parmi la centaine de soumissions une devise susceptible de représenter adéquatement le seul hebdo de langue française au Manitoba, son rôle, son histoire, son avenir.

Le jury n'a pas réussi non plus dans ses efforts de construire une devise à partir de données fournies dans les soumissions. Il a donc recommandé au journal de laisser la discussion ouverte pour une période indéfinie pour que la réflexion se poursuive. On souhaite, par exemple, que la lecture des quelque 30 devises, qui ont été étudiées plus longuement, en portent certains à nous faire parvenir d'autres suggestions.

Certains membres du jury se sont même demandé s'il était encore opportun en 1983 de chercher une devise alors que le marketing exige plutôt l'utilisation de slogans, lesquels peuvent être changés plus fréquemment.

Pour d'autes, il se peut que la notion de devise ait été mal comprise par les lecteurs du journal. En effet, la plupart des soumissions comprennent des préceptes de morale connus. On cherchait de l'originalité surtout.

Voici la composition du jury: Lionel Dorge (Les Éditions du Blé), Rino Ouellet (correspondant à La LIBERTÉ), Marc Boily (Presse-Ouest Ltée), Gilles Lesage (Société historique de Saint-Boniface) et Jean-Pierre Dubé (rédacteur en chef de La LIBERTÉ).

Un slogan?

Il n'empêche que les organisateurs du Concours de devise se sont montrés très satisfaits de la participation des lecteurs. La LIBERTÉ les encourage à poursuivre la réflexion sur la devise et à faire parvenir au journal d'autres soumissions.

Mais puisque le concours s'est déroulé selon les règlements annoncés, le jury a décidé de remettre les prix. Deux noms ont été choisis au hasard.

Voici la liste des 30 meilleures soumissions, d'après les jurés.

Approfondir pour mieux comprendre
Informer, non prouver
Pour mieux comprendre
Tenter de comprendre
Informer pour former, ... à La LIBERTÉ
Sans Liberté, on est sans valeur
Indépendence, dialogue, esprit de communauté
Faut lire ça
Trait d'union franco-manitobain
À la recherche du vrai, au service de nos amis
Réfléchir, ensuite écrire
Langue chérie et universelle, véhicule d'espérance
Journalisme responsable - civisme valable
Communauté, actualité, vérité
C'est tout - un atout - qui dit tout
Mouche à feu des prairies, éveilleuse de vérité, de liberté
La vérité est mystérieuse, fuyante, toujours à conquérir
Admire ce qui est noble, grand et beau
L'essentiel c'est d'être le miroir fidèle de la société
À tous et pour tous
La LIBERTÉ souffle des héritiers
Tu te perfectionnes et tu illumines
À vaincre sans péril, on triomphe sans gloire
Libre pour mieux servir
Entreprenez doucement, mais poursuivez ardemment
Veux le bien et fais tout pour l'obtenir
Rien de grand ne se fit jamais sans effort
À la conquête de la vérité!
Ça s'écrit en équipe, ça se lit en famille

J.P.D.



Le gagnant de la mini chaine stereo de Boni-Coop, Joseph Pham Cam de Winnipeg, accompagné de représentant de Boni-Coop (aussi membre du jury), Marc Boily.



La gagnante d'un bon d'achat de 200$ à la Librairie Landry, Lynn Jaworski de Winnipeg, accompagnée de Gilles Landry.

Allô! Je m'appelle...



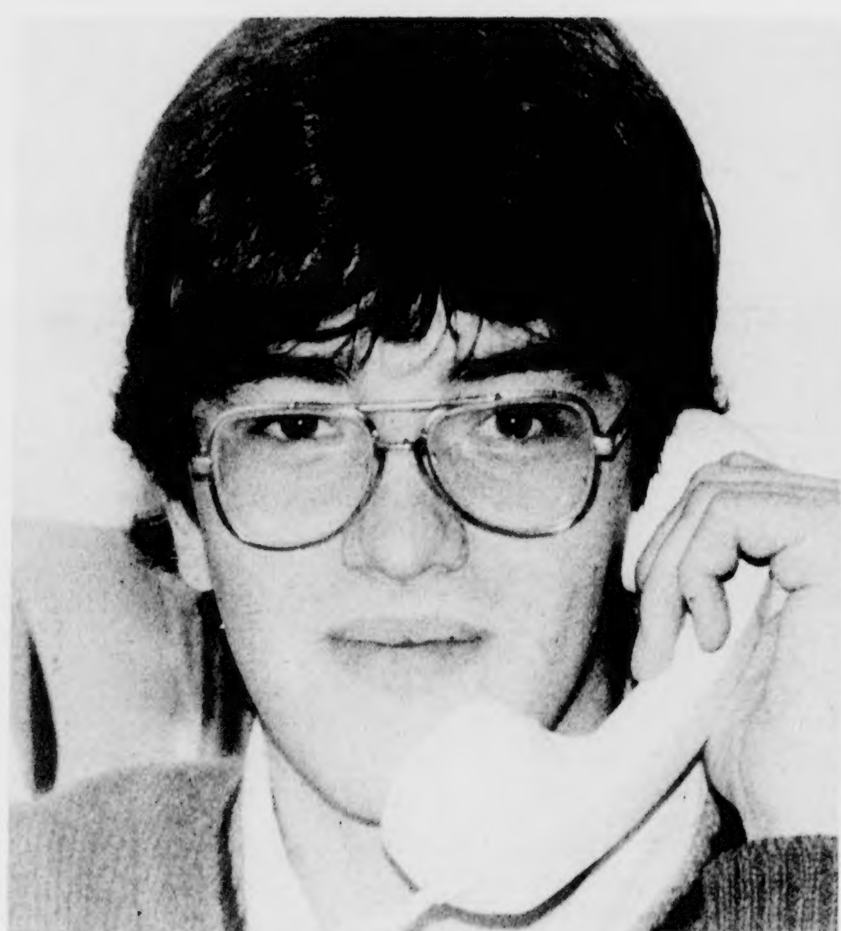
Mona Chartier



Dianne Himbeault



Guylaine Jolicoeur



Régis Labossière

Au cours des trois prochaines semaines, une équipe de onze téléphonistes tentera de contacter les quelque 11 000 foyers abonnés à La LIBERTÉ au Manitoba.

Soyez prêts! Dites OUI à vos rendez-vous hebdomadaires

- *Tous les souscripteurs ont une chance de gagner un voyage pour deux au Canada, gracieuseté de CP AIR et de D'Eschambault,* ***à condition qu'ils envoient leur contribution avant le 10 novembre 1983.***
- *Les noms des personnes qui contribuent 15$ et plus seront publiés dans La LIBERTÉ.*
- *Des reçus pour les impôts seront remis pour les contributions de 30$ et plus.*
- *L'objectif de cette année est de 70 000$!*
- *Une enveloppe pré-affranchie a été insérée dans la livraison de La LIBERTÉ de la semaine dernière pour faciliter la tâche des souscripteurs. Vous n'avez qu'à y glisser votre chèque et étiquette d'abonné*
- *Vous continuez à recevoir un journal provincial de qualité, en français, à chaque semaine!*

La LIBERTÉ c'est encore l'événement de la semaine!

CRITIQUE

Katchauchen n'aurait peut-être pas dû se rendre à terme

Il faut se réjouir qu'au milieu de la tempête bilinguistique qui sévit au Manitoba, le Cercle Molière entreprenne comme d'habitude une nouvelle saison - sa 58e. Et cette saison, si elle commence mal, s'annonce bonne.

La pièce qu'on doit présenter en novembre, par exemple, a déjà fait ses preuves au MTC et ailleurs. "Ah, les hommes!" en mars devrait plaire aux femmes qui, comme dirait André Carrière, "endurent".

Katchauchen a bien ses qualités, mais elles ne nous font pas tout à fait endurer ses lacunes. D'abord son titre présente le problème que Joe...Who?: Katchau...quoi? En sioux c'est peut-être "bou", évocateur même en français?

La pièce elle-même, d'inspiration bicéphale selon son auteur, Jean-Guy Roy, n'aurait peut-être pas dû se rendre à terme. Dans le domaine de la création dramatique, l'avortement est non seulement permis mais parfois fortement recommandé. Et l'habitude qu'a prise le Cercle de monter des oeuvres de l'un ou l'autre de ses membres s'avère trop souvent malheureuse.

L'effort soutenu qu'ont fait les interprètes pour extraire du texte tout ce qu'il avait de bon a été remarquablement fructueux. L'acteur solide qu'est devenu Francis Fontaine tenait à perfection le rôle-pivot et le mieux étoffé de Gabriel Lafournaise. On comprend bien que Jean-Guy Roy se soit engoué de ce personnage sympathique au point de vouloir le faire revivre sur scène.

Rester figé

Louison Charette (Jude Roy), aussi artistiquement détestable que J. R. dans "Dallas", nous laissait voir, comme on en voit peu sur scène, un ivrogne pas drôle du tout. Il faut lui reprocher moins son ivrognerie, cependant, que son habitude de fumer des "tailor made" au milieu du 18e siècle.

On peut croire facilement que Gladu et Carrière soient issus de l'imagination de l'auteur et qu'il aurait bien rempli l'un ou l'autre rôle. Le jeu du fils de vétéran qu'est Pierre Trudel, et celui du vétéran qu'est Léo Rémillard, étaient sobrement naturels, sans aucune atteinte au bon goût. Toute la pièce, d'ailleurs, est impeccable à ce point de vue là.

Les rôles de Sara, de sa mère, de la veuve et de l'arpenteur tenus par Brigitte Léger, Lucille Beaudin-Wiltshire, Jacqueline Hogarth et Jean-Marc Hébert sont dignes des plus grands éloges. Durant les moments où le groupe doit rester figé alors qu'une scène se déroule ailleurs, c'était beau de constater le sérieux, la discipline et le respect de l'auditoire de ces adeptes du théâtre bien fait. Quant aux enfants, est-il besoin de rappeler au Cercle Molière, qui aura bientôt soixante ans, qu'il faut une raison majeure pour permettre aux enfants de "jouer" sur la scène?

Le décor de Roland Mahé était plus qu'adéquat, un peu musée même. Les costumes, il me semble, sont excellents quand ils ne causent aucune distraction; ceux de Mary-Jo Pollak étaient de ceux-là. Léo Lagassé a bien fait l'éclairage.

Permettez-moi, en guise d'épilogue, de féliciter le Cercle d'avoir décidé de commencer les spectacles à 20h00. (Faudrait quand même mentionner cette heure dans les programmes, les annonces, etc.) Cette heure un peu moins tardive permettra aux vieux d'aller se coucher, et aux moins vieux d'aller jaser de la pièce au "Foyer" ou ailleurs, comme nous le faisions dans le temps au Childs ou chez Moore's à l'ouest de la rivière.

Lucien PAQUIN



Francis Fontaine et Jude Roy: un effort soutenu.



Pierre Trudel: sobrement naturel.

"UN RAPPEL"

LA FONDATION RADIO SAINT-BONIFACE INC. est une organisation fiduciaire, sans but lucratif, qui prévoit l'administration de fonds variés, dont les revenus sont destinés aux oeuvres religieuses, charitables et éducationnelles. Ces revenus peuvent être distribués sous formes de dons, de cadeaux, de bourses, à des associations, à des corporations, à des étudiants, et à toute autre personne ou organisme dont le but principal est de poursuivre des études, faire des recherches ou tout autre travail s'y rattachant, en vue de promouvoir l'épanouissment ou le développement de la langue et de la culture françaises dans la province du Manitoba. -- Sans toutefois y imposer des restrictions, la Fondation désire orienter ces études et ces recherches, du moins en partie, vers les communications humaines sous tous ces aspects.

Toute personne, société ou association désireuse de recevoir un appui financier est priée de se procurer une formule d'aide financière en écrivant à:

La Fondation Radio Saint-Boniface Inc.
Case Postale 102
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Les demandes reçues, **jusqu'au 25 octobre 1983**, et accompagnées de la formule d'usage, seront étudiées par le Comité des Bourses et jugées selon leurs mérites.

Le 2e de la série Masterworks de l'OSW

Les musiciens relèvent un Don Quixote sans vie

Tantôt noble, tantôt passionné, toujours plein d'énergie et de sincérité, Brahms suscite sans cesse de vives réactions de la part des mélomanes. Tous sont enchantés par ses mélodies et tous sont émerveillés par son génie. Il est donc facile d'imaginer l'entrain de la foule lors de l'exécution de la Sérénade No 1 de Brahms par l'OSW au deuxième concert de la série Masterworks samedi dernier.

Tout au long de sa vie, Brahms s'est inspiré des grands qui l'ont précédé. Son amour pour les oeuvres Classiques, particulièrement celles de Beethoven et de Mozart, l'a poussé à composer une sérénade dédiée à ces héros.

Ce qu'il s'est empressé de faire, c'est d'adapter la sérénade Classique à l'orchestre Romantique, qui est plus grande et puissante. Il a bien réussi. Non seulement a-t-il capturé l'essence Classique, il a également mis de lui-même dans son morceau.

La sérénade entière bouillonne d'énergie et de tendresse. L'Allegro qui est dominé par les cordes et les cuivres sert d'introduction et malgré une influence "beethovenienne", ce mouvement se termine calmement. Après le Scherzo qui ressemble plutôt à une riche valse, un Adagio entame une tendre mélodie. Ce mouvement sensible est sans doute le coeur de la Sérénade.

L'exécution de cet Adagio et des deux Minuets qui suivent était de première classe. Ensuite l'orchestre a passé au Deuxième Scherzo et au Rondo final. Avec l'utilisation du cor, le Scherzo donne l'impression d'une expédition de chasse et le Rondo met une fin appropriée au tout.

Après l'entracte, on a présenté **Don Quixote**, un poème symphonique de Ricard Strauss. J'ai toujours aimé la "musique programme", qui raconte une histoire tirée d'un roman ou qui décrit la nature, mais malheureusement, j'ai été déçu par **Don Quixote**.

À part de quelques bons moments comme conversation entre Don Quixote et son ami Sancho, cette composition manque de vie. Il y a aussi un manque de mélodie. Celle qu'évoque Don Quixote est la seule qui est vraiment valable.

S'il y a une consolation, c'est que cette pièce donne l'occasion à deux solistes de l'orchestre, Bryan Epperson (violoncelle) et Rennie Regehr (violon alto), de se montrer très compétents. C'est grâce à eux qu'on a applaudi.

Daniel BAHUAUD

À noter que ce concert sera radio-diffusé le lundi 2 janvier 1984 à l'antenne de CBC Stereo à 11h32 et à l'antenne de CBC Radio à 22h32.

LE FILM DE LA SEMAINE



Fanny & Alexander

Un film suédois de 1983 écrit et réalisé par Ingmar Bergman, un des derniers grands maîtres encore vivant. C'est la Suède du début du siècle vue à travers les yeux d'un gamin de dix ans.

Au Cineplex (non recommandé aux enfants).

Soins dentaires pour les personnes du troisième âge

Objectif:
Ce programme est d'élaborer des programmes d'éducation, de promotion de l'hygiène dentaire et de prévention chez les personnes âgées.

Présentation

Lieu: 187, avenue de la Cathédrale
Date: le 25 octobre
Heure: 14h00
Le bureau du Centre d'Âge d'Or de Saint-Boniface prendra des rendez-vous individuels pour toutes personnes intéressées.

Même si vous ne pouvez vous rendre à la démonstration, vous pouvez quand même bénéficier de ces soins en signalant le **233-7973.**

LE CALENDRIER

Jeudi 20

- Le Foyer du CCFM présentera "Laurent Roy et amis", un groupe de jazz, du jeudi au samedi.

Vendredi 21

- L'encan "A Bid for Peace" aura lieu à la paroisse St. Luke, au coin de Stradbrook et Nassau, à 18h00.

- Une conférence aura lieu sur "L'avenir du travail" au Musée de l'homme et la nature, à 19h30 (956-2830).

Samedi 22

- Gerry et Ziz présenteront un spectacle en l'église Sacré-Coeur, 600, avenue Bannatyne, à 20h00.

Dimanche 23

- Une exposition des tableaux de Meribeth Coyne et Angèle Taylor débutera à la galerie Media, 132, rue Osborne, à 14h00.

- Le Comité de parents des scouts-guides de la Cathédrale offrira un déjeuner aux crêpes entre 9h00 et 14h00 en le sous-sol de la Cathédrale de Saint-Boniface.

Lundi 24

- Le film "Garde à vue" de Claude Miller pourra être vu au cinéma Main à 20h00.

Jeudi 27

- L'Alliance française fêtera son centenaire avec Gerry et Ziz au Elmhurst Country Club, à 18h30.

Samedi 29

- Un thé-bazar se tiendra chez les Soeurs de la Prestation, au 415, avenue River, pour le club River Haven Seniors, entre 14h00 et 19h00.

- Le District des Guides du Manitoba offrira une session de formation, "Moi, j'y tiens au guidisme" au Collège de Saint-Boniface, à 9h00.

Le comité du centenaire Louis Riel 1985

En 1985, 100 ans se seront écoulés depuis la mort du père du Manitoba.

Si vous êtes de ces gens qui désirent que ce centenaire soit souligné dignement;

Si vous êtes de ces gens qui sont prêts à donner d'eux-mêmes afin d'assurer le succès des activités à organiser en 1985;

Ou si vous êtes prêts à nous aider à organiser une réunion importante le 16 novembre prochain;

Laissez-le nous savoir immédiatement.

Contactez Ronald Valois, au 233-4915 (le jour) ou 233-2526 (en soirée), ou Georges Forest, au 247-8434 (bureau) ou 233-3866 (résidence).

J'accorderai tout ce qu'on me demande avec l'invocation. Mon Jésus exaucez-moi par les mérites de vos Saintes Plaies.

L'HEBDO-PALMARÈS

Le palmarès français et anglais de la semaine de **Sept heures bonhomme** de Radio-Canada et **Québec Rock** passe à l'antenne de CKSB lors de l'émission **Pulsation**.

Du côté français:

1/2 - **Bill**
Crash
2/1 - **Bernard Lavilliers**
Idées Noires
3/4 - **Richard Gotainer**
La ballade de l'obsédé
4/5 - **Lucien Francoeur**
Wet Job
5/7 - **Michel Rivard**
Rumeurs sur la ville
6/3 - **Jacques Higelin**
Lobotomie-autonomie
7/9 - **Claude Dubois**
L'esprit nous guette
8/6 - **Terapi**
Rock'a'tchouka
9/11 - **Louis Chedid**
Dans 2000 ans à la même heure
10/8 - **Rose Laurens**
Africa

Du côté anglais:

1/2 - **Tears for Fears**
Pale Shelter
2/1 - **Talking Heads**
Burning down the house
3/5 - **Big Country**
In a big country
4/3 - **The Police**
King of Pain
5/9 - **The Payolas**
Never said I loved you
6/10 - **The Motels**
Suddenly Last Summer
7/4 - **E.L.O.**
Rock and Roll is king
8/12 - **The Moody Blues**
Sitting at the wheel
9/6 - **Mike Oldfield**
Shadow on the wall
10/7 - **Michael Sembello**
Maniac

(Le premier chiffre correspond à la place au palmarès cette semaine; le deuxième à celle de la semaine dernière.)

LE CARNET CULTUREL

Montréal 1940 vu par les Russes

Incroyable! Même les Russes ont applaudi le film basé sur le roman de Gabrielle Roy, "Bonheur d'occasion", lors du Festival de film de Moscow.

D'après le Toronto Star, ce public aurait tout de même interprété cette histoire des années 40 comme reflétant la société canadienne contemporaine.

Précisons que, pendant que les citoyens de Winnipeg se rendront aux urnes pour choisir les nouveaux conseillers (et pour mettre les francos à leur place), "Bonheur d'occasion" pourra être vu.

Et ce n'est pas tout. On prévoit la visite de deux interprètes: Marilyn Lightstone et Marie-José Raymond.

Parmi la distribution du film, on retrouvera la petite "Manon" de "Les bons débarras", Charlotte Laurier, et Mireille Deyglun qui est la vedette du nouveau téléroman de Marcel Dubé, "La vie promise".

Aussi, la chanson-thème est de Mouffe et François Dompierre, interprétée par Diane Tell.

Au cinéma Garrick le 27 octobre.



Marie-José Raymond, co-scénariste et producteur de "Bonheur d'occasion", sera à Winnipeg le 27 octobre pour promouvoir son dernier film.

Léo Robert = Yogi Bear

C'est le temps de rire de notre 23 préféré. De voir Léo Robert prendre le rôle de Yogi Bear avec son avocat Bou Bou Smith qui luttent contre Russ Doern, le Aylmer Fudd manitobain. Sans oublier le maire de Winnipeg, Quick Draw McDraw, qui a décidé de déclaré la saison ouverte pour cette espèce en voie d'extinction.

Évidemment, les rois du Mensonge et de la Vérité sont les auteurs de ce scénario qui sera bientôt présenté au public. Il s'agit du Cercle du Plagiat et de leur prochain spectacle: **Sous le sérieux clair de lune**.

D'après Daniel Tougas, membre de cette troupe qui a fait du père Noël un psychopathe sans pitié, "Si David Bowie a attiré 35 000 personnes à son dernier spectacle, notre show, **Sous le sérieux clair de lune**, devrait faire fureur".

Soulignons que le Cercle du Plagiat nous amènera aussi en l'an 2000, "à une époque quand Pierre Trudeau est encore premier ministre et où le code CKSB demeure un mystère pour les scientifiques".



Le Cercle du Plagiat a fait le Foyer sur l'article 23 pour leur prochain spectacle en novembre au Centre culturel franco-manitobain.

Un juge coupable?

Un juge accusé d'avoir violé et tué des petites filles de très jeune âge? Tout est possible.

Après tout, on sait que ce représentant de la justice aimait beaucoup plus les enfants que sa femme... Reste à savoir si cela est suffisant pour accuser cet individu des meurtres.

Michel Serrault et Romy Schneider sont les vedettes de ce film psychologique de Claude Miller, "Garde à vue".

À ne pas manquer. Une cinématographie exceptionnelle, un texte à faire gratter la cervelle, un jeu par Serrault et Schneider qui bouleversera même les joueurs de rugby.

Soulignons que ce film passera à l'affiche du cinéma Main le 24 octobre au lieu de "La nuit de San Lorenzo".

Roland STRINGER

Ralliement de l'Alliance

Pearl McGonigal, Eugene Kostyra, Alfred Monin, Léo Robert et Mgr Hacault ont déjà confirmé leur présence à la fête du centenaire de l'Alliance française.

"En plus de fêter l'anniversaire, on aimerait que cette soirée soit un point de ralliement pour rappeler que l'Alliance française a contribué, surtout autrefois, à la francophonie," annonce Jean-Luc Chodkiewciz.

Après un banquet que seuls les Français savent préparer, il y aura un spectacle avec Gerry et Ziz.

Le 27 octobre (voir le calendrier).

Roland STRINGER

La Broquerie

L'esprit ouvert et flexible face aux idées nouvelles

Du nouveau à la mairie à La Broquerie? C'est du moins ce que souhaite Claude Lord, un fermier de 31 ans, une personnalité assez nouvelle dans la politique municipale.

M. Lord, qui représentait depuis un an et demi le Quartier 5 au conseil municipal, a en effet décidé de viser pour la tête. Il compte, de la chaise du maire, exercer une plus grande influence sur l'orientation du conseil.

Quelle orientation? La préoccupation maîtresse de M. Lord est d'ordre fiscal: "administration juste et ferme des fonds publics".

Juste et ferme, ça veut dire quoi? Ça veut dire une approche rationnelle aux travaux entrepris, une planification à long terme, des études, des "sondages", des soumissions, des audiences publiques.

Ça veut dire budgéter à long terme et s'en tenir au budget.

Claude Lord souhaiterait aussi des réunions plus efficaces et le débat municipal plus ouvert. Et sur ce, il cite le cas de la formation d'un conseil de village non-incorporé pour La Broquerie. "Il faudrait que l'idée soit présentée et étudiée sans pression, ouvertement."

Un an et demi d'expérience en politique municipale, ce n'est pas un peu bref avant de convoiter la mairie? "Initialement, oui. Mais d'un autre côté, je ne suis pas installé en politique, j'ai l'esprit ouvert et flexible face aux idées nouvelles, je suis plus positif."

Il dit aussi n'avoir rien à gagner personnellement, qu'il a du temps qu'il est prêt à donner, qu'il a une expérience variée et qu'il est confiant qu'il pourra résister au traffic d'influence.

Côté services en français, M. Lord s'engagerait d'ici trois ans à fournir la correspondance bilingue, des avis, factures de taxes et procès-verbaux dans les deux langues officielles.

Et on prend sa candidature au sérieux? Le candidat, qui veut rencontrer tous les électeurs, se dit content de l'accueil qui lui est fait. "Les gens sont à l'aise; ils questionnent et discutent en masse."

Mais de questionner à voter, voilà un problème qui doit inquiéter Claude Lord. Car il a en face de lui un adversaire assez formidable en la personne du maire actuel, John Giesbrecht (que je n'ai malheureusement pu rencontrer).

Ce dernier solicite un troisième mandat.



Claude Lord. "Administrer les $ publics comme si c'étaient les tiens."

La politique municipale n'a pas connu de remou majeur sous son règne (au grand soulagement de plusieurs), plusieurs aussi lui sont reconnaissants pour son appui pour la nouvelle arène.

Ses neufs ans d'expérience et sa popularité personnelle le rendront difficile à détrôner. C'est un peu le duel du connu et de l'inconnu.

Quoi qu'il en soit, Claude Lord aura contribué d'une autre façon à la vie municipale. Sa candidature à la mairie a provoqué une autre élection dans son quartier.

Ce sont Bernard Mireault et Fernand Boily qui souhaitent lui succéder. Le seul autre quartier contesté est le Quartier 6 où Bill Hornick tente de l'enlever à Georges Cougnon. Et la roue tourne.

Rino OUELLET

Haywood

Calendrier

Souper d'automne à Haywood le 30 octobre, de 16h00 à 19h30, dans le nouvelle salle communautaire. L'entrée sera de 5$ pour les adultes, 2$50 pour les enfants de 12 ans et moins, et gratuite pour les enfants de 6 ans et moins.

Vie sociale

Naissances

Marc, Léon, Joseph **Collette**, de Saint-Malo, fils de Léon et Maria, né le 31 août. Il pesait 8 livres, 6 onces. M. l'abbé Robert Nadeau l'a baptisé le 18 septembre. Ses parrain et marraine sont Monique et Raymond Meyner.

Danelle, Lyne, Marie, fille de Marcel et Monica **Gratton**, de Saint-Norbert, née le 25 septembre et baptisée le 16 octobre. Parrain et marraine: Richard et Lise Kenny.

Décès

Emile **Abraham**, de Saint-Boniface, 77 ans, décédé le 6 octobre.

Marie-Antoinette **Lemaire**, décédée à l'âge de 97 ans, inhumée à Saint-Norbert le samedi 15 octobre.

Mariages

Colette **Morin**, fille d'Arthur et d'Eveline, et Paul **Hébert**, fils d'Alice et de Julien, mariés le samedi 15 octobre à Saint-Malo.

Anniversaires

Théophile **Joyal**, au Chalet Sainte-Agathe,



Théophile Joyal

célébra son 93e anniversaire de naissance le 14 octobre 1983

Claire **Forest**, de Saint-Malo, célébra son 84e anniversaire de naissance le 17 octobre.

Agnès **Fréchette**, de Saint-Malo, célébra son 83e anniversaire de naissance le 18 octobre.

50e de mariage d'Arthur et Germaine-Emma (née Corriveau) **Grégoire**, de Saint-Jean-Baptiste, fêté le 10 septembre.

Noel et Doris **Hogue**, d'Ile-des-Chênes, ont fêté leur 25e anniversaire de mariage le 3 octobre.

Angeline et Lucien **Houde**, de l'Assomption, Transcona, ont célébré, durant la semaine du 2 octobre, leur 25e anniversaire de mariage.

Rose et Vincent **Morier**, de l'Assomption, Transcona, ont célébré, durant la semaine du 25 septembre, leur 25e anniversaire de mariage.

Saint-Malo

Les bureaux de la Rouge inaugurés

Les bureaux de la Division scolaire de la Rivière Rouge #17, situés dans la partie nord-ouest de l'Institut collégial de Saint-Pierre, juste en face du Routier, sont officiellement ouverts

Parmi les gens qui ont assisté aux cérémonies d'ouverture puis visitèrent les nouveaux bureaux [illegible] on trouvait: étudiants, parents, contracteurs, professeurs, concierges, secrétaires, orienteurs, commissaires, chauffeurs d'autobus, directeurs spirituels et directeurs d'école de tous les coins de la Rouge.

Tous étaient évidemment tres heureux de voir Lucien St-Vincent, le directeur général et de l'entendre adresser quelques mots

Il demanda aussi de lui reserver une pensée spéciale pour la reussite de la prochaine intervention chirurgicale qu'il subira prochainement.

Durant l'absence de Lucien, c'est Louis Druwé qui est appelé à porter deux chapeaux, soit: coordonnateur des programmes en éducation spéciale et directeur général par intérim.

En retraçant l'historique, Louis Gosselin, l'orateur invité, soulignait que, depuis toujours, nos commissaires mirent de côté leurs intérêts personnels pour oeuvrer ensemble vers le plus grand bien de l'enfant, faisant ainsi de notre division scolaire sûrement "une des meilleures de la province".

Un autre message ressortait clairement cependant, a l'effet qu'il est rarement dans l'intention du progres que de vouloir insister à retourner au temps des boeufs... Et, qu'"après de longues et souvent penibles démarches, tous es services directement reliés au bon fonctionnement d une division étant sur pied, c'est enfin au tour des gens qui travaillent dans nos bureaux de jouir de locaux convenables".

Lucien St-Vincent

M. le curé d'Otterburne, Laval Cloutier demanda au Seigneur "qu'à l'intérieur de cette bâtisse soient choisis les professeurs les plus compétents afin de produire des super-étudiants dans toutes les dimensions possibles de l'être humain"

En bénissant les lieux, l'abbe Robert Nadeau, curé de Saint-Malo, nous fit part d'une de ses prières - recette de succès

M. Albert Sabourin, le premier vice-président, procéda à la coupure du ruban et, pour terminer, René Vermette, le président actuel, dévoila la plaque commémorative placee a l'entree

Paulette GOSSELIN

Calendrier

C'est bien vendredi soir 21 octobre à 18h30 au gymnase de l'Institut collégial de Saint Pierre qu'aura lieu le ***banquet centenaire*** *de la Municipalité rurale de De Salaberry pour honorer les personnes d'âge d'or residentes ainsi que les anciens et présents employés de cette municipalite*

Une surprise pour "Mémère Ti-tite"

Tout récemment, les 12 enfants, 34 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants se réunissaient pour fêter le 75e anniversaire de naissance de Rosilia Lafantaisie.

Elle est nee le 2 octobre 1908 fille d'Arthur Malo et de Marie Côte et donc petite fille de Louis Malo le premier pionnier de Saint-Malo

Dans le plus grand secret les enfants avaient organise, en son honneur un souper et une veillee surprise

A tour de role les petits-enfants et arrière-petits-enfants lui présentèrent une rose pendant que ses enfants chantaient "Je vous envoie des roses" maman

Cette memere reflète toujours la joie de vivre et demeure une personne des plus optimistes, attitude qu'elle sait encore repandre autour d'elle

Rosilia Lafantaisie

Saint-Lazare

Les pompiers ont été efficaces

Un camion-citerne de la coopérative de Régina, ne put affectué un tournant prononcé sur la route 41 à ½ km au sud-ouest du village et versa 30 000 litres d'essence sur les lieux.

C'est arrivé à 8h00 le 14 octobre. Même si le feu n'a pas pris, l'expertise des pompiers de chez nous se fit valoir, car il n'a fallu que quelques minutes avant que la circulation n'etait détournée, pour procéder au nettoyage qui dura la journée

Annette et Omer CHARTIER

Coup de pouce

Si nos lecteurs (locaux) le désirent, ils peuvent remettre leurs contributions à la correspondante. N'oubliez pas que la campagne n'est que d'une durée de trois semaines et qu'un voyage interessant est encore offert

Calendrier

Soirée d'adieu pour Jean-Paul et Suzanne Huberdeau, samedi 22 octobre 1983, à la salle communautaire

Mini-francofun pour les enfants préscolaires mercredi 26 octobre à 10h00, au sous-sol de l'eglise. Ce groupe se rencontrera tous les mercredis suivants

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay Rémi C. Smith
Shane H. I. Lasker
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg (R3C 0S6) 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
Roger R. LAFRENIERE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC - TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

Brackman, Downey & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A
James L. Downey, C.D., C.G.A
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

À LOUER: suite [illegible] Sainte-Agathe pour une personne [illegible]. Pour de plus amples renseignements [illegible] 882-2345 ou 882-229[illegible]
-151-

VEUX LOUER [illegible] Saint-Boniface [illegible]
-175-

À VENDRE [illegible]
-176-

JOIGNEZ [illegible]
-169-

RECHERCHE [illegible]
-177-

À LOUER [illegible]
-178-

À VENDRE [illegible] salle à dîner, 3 ch. à coucher [illegible] salle de récréation au sous-sol [illegible] garage Léo Grouette 237-626[illegible] Delbro Real Estate 25[illegible] 2528
-179-

À VENDRE: piano Edmund en bonne condition accordé tout récemment, demande [illegible] 000$ [illegible] 256-0283
-180-

GARDERAIS des enfants, mardi à jeudi de 16h00 à 22h00. Références. Rachelle au 237-4122, après 16h00
-181-

À VENDRE: un manteau en cuir pour homme (Victoria Leather) avec doublure qui peut s'enlever, en fourrure, demande 115$
À LOUER: garage pour stationnement [illegible] seulement. Tél.: 233-8128 après 16h00
-182-



SERVICE COMPLET DE DEMENAGEMENT
Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

À LOUER: pour une personne, un appartement [illegible] 237-8785 [illegible]
-183-

À VENDRE [illegible] 4 et 5 acres [illegible] La Broquerie. Aussi [illegible] salle de bain [illegible] Prix très modique et [illegible] entre [illegible]
-156-

MAMAN FRANÇAISE garderait [illegible] Parc Windsor. Tél. 25[illegible]-5679
-184-

À VENDRE [illegible]
-185-

À LOUER: maison de 4 ch. à coucher, à Lorette [illegible]
-186-

À LOUER [illegible] autobus. Tél. [illegible] toute la [illegible]
-187-

À LOUER: logement de trois pièces avec entrée privée; très propre et meublé, stationnement. Frais de logement 275$ par mois. Disponible immédiatement. Tél.: 237-3825 ou 233-3221
-188-

À VENDRE: un acre [illegible] de rivière à Lorette. Léo Grouette 257-2528 Delbro Real Estate
-189-

À VENDRE: bungalow, 3 ch. à coucher, salle de famille, garage attenant 35 km de Saint-Boniface, seulement 22 500. Léo Grouette 257-2528 Delbro Real Estate.
-190-

À LOUER: une chambre meublée, genre garçonnière, au sous-sol de notre maison, pour un monsieur tranquille célibataire ou retraitée; 225$. Tél 233-576[illegible]
-191-

À VENDRE: riz sauvage à partir de 3.95$ la livre. Tél.: 233-2289 le soir
-192-

ON CHERCHE: un garage aux alentours de Saint-Boniface pour placer une voiture en entreposage pour l'hiver. Tél.: 247-322[illegible]
-193-

RECHERCHE: La personne de La LIBERTÉ est à la recherche d'une table de ping pong pour prix modique. Signalez le 247-4823
-194-

Entrepreneurs de Construction

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
[illegible] et Gérard Bohémier

FTD
Park Florist
400, avenue Taché
(en face de l'Hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 247-3891 - 247-6158

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-1351

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

“Mon NON est franco-manitobain”

Mes chers amis,

Le 27 septembre à Ste-Anne est aujourd'hui inscrit à un chapitre de l'histoire de notre longue lutte pour le respect de nos droits. Si cette manifestation a été une réussite incontestable, et, si elle se taille une place privilégiée dans les livres d'histoire de nos petits-enfants, cela est grâce à vous qui étiez présents en si grand nombre. Je profite de la présente pour vous exprimer mon plus vif sentiment de reconnaissance et mes plus sincères remerciements pour votre présence à Ste-Anne.

Mais si cette manifestation était le message d'une collectivité, le suivi de cet événement veut maintenant que vous exprimiez votre message individuel. Vous qui habitez la ville de Winnipeg, je vous encourage donc à vous prévaloir de votre droit de vote le 26 octobre prochain. Je vous invite à faire part de votre message personnel dans le cadre du plébiscite sur le projet d'amendement de l'article 23. Dites-leur que votre “NON” est franco-manitobain.

Car celui ou celle qui vote NON à ce plébiscite appuie l'entente conclue avec le gouvernement du Manitoba et appuie donc une solution négociée entre manitobains, pour les franco-manitobains.

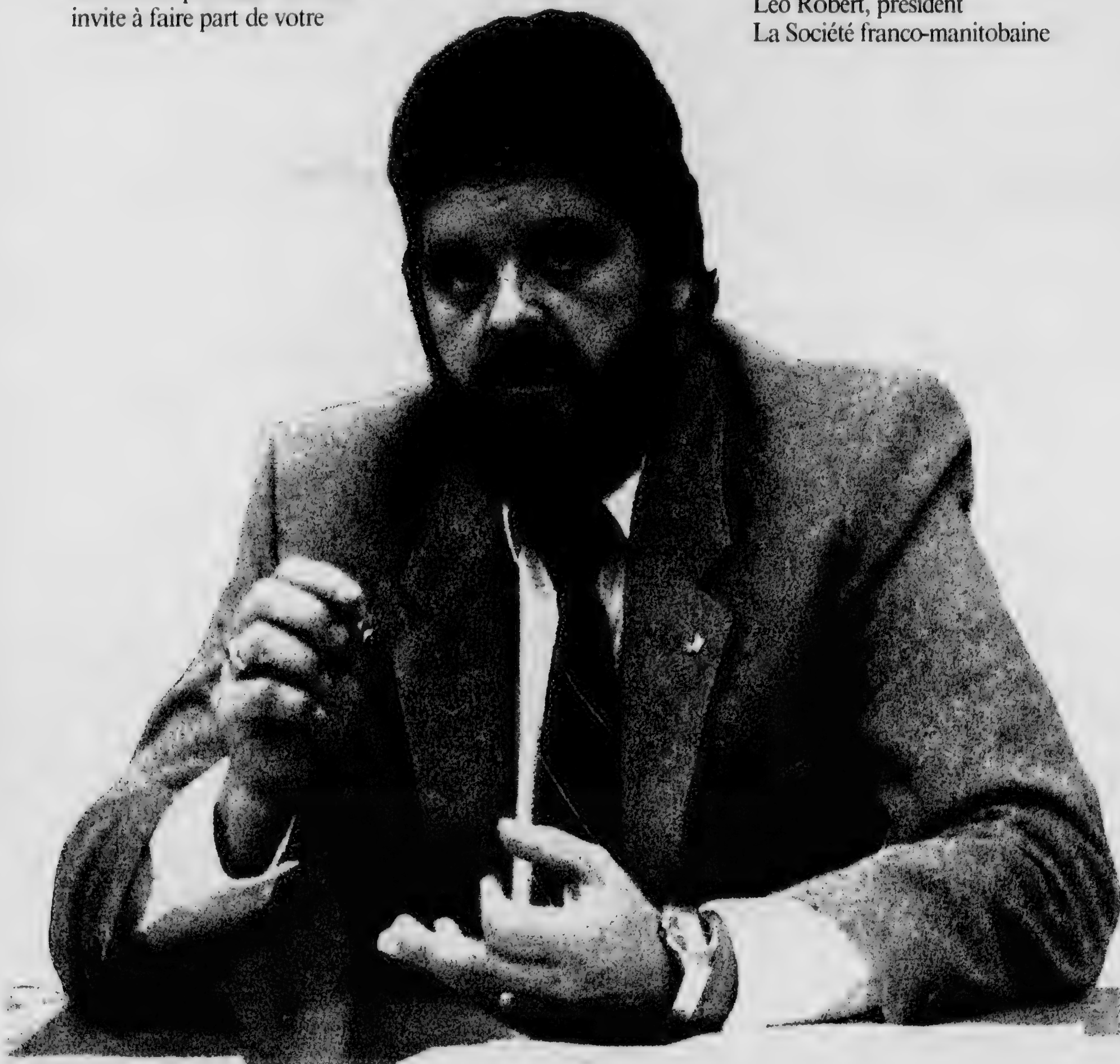
Le 26 octobre nous donne l'occasion de réaffirmer notre détermination et de faire respecter nos droits.

ALLEZ VOTER. VOTEZ NON.

Sincèrement,

Léo Robert

Léo Robert, président
La Société franco-manitobaine



Saint-Jean-Baptiste



Tout en grelottant, les quelque 90 marcheurs Pro-Vie écoutent les dernières instructions de Philippe Sabourin, l'un des Chevaliers de Colomb organisateur du 3e marche-thon annuel du Conseil Montcalm.

Un peu frais ce matin du 15 octobre, mais tous ces braves ont accumulé des promesses de 2 850$ de leurs sympathisants restés bien au chaud à la maison!

Calendrier

Jeudi 27 octobre, de 16h30 à 21h00, clinique de sang de la Croix-Rouge à la salle du centenaire de Saint-Jean-Baptiste

Samedi 29 octobre, à 18h00, souper à l'occasion du lancement du livre de la famille Dupuis, suivi d'une soirée avec l'orchestre de Gilles Vandal, le tout à la salle du centenaire de Saint-Jean-Baptiste. Tous bienvenus; voir Florent Dupuis pour les billets

Lundi 31 octobre, dernier jour pour payer vos taxes municipales!

Samedi 26 novembre, grand banquet et tirage au profit des travaux à la patinoire. Surveillez une prochaine LIBERTE pour les détails

Saint-Norbert

Le 26 octobre s'en vient

N'oublions pas d'aller voter le 26 octobre afin de se prévaloir de notre droit à la participation au choix de commissaires d'écoles.

Étant donné l'élargissement des frontières électorales pour y inclure Glenlee et La Salle, les postes seront fortement contestés

Sept candidats brigueront les suffrages Trois seront élus. Faisons notre choix

Les candidats sont les suivants: Robert Goosen, Ronald Lagacé et Roland Lavallee, résidents de La Salle, Wendy Bloomfield, Georges Bergen, Kenneth Hildebrand et Stanley Loewen, résidents de Saint-Norbert

Les bureaux de vote seront aux écoles de Saint-Norbert et Parc La Salle, ainsi qu'au Foyer de Saint-Norbert

Une pièce pour notre vaste pays

En collaboration avec le comité culturel de Saint-Norbert et de la commission scolaire, l'école Noël-Ritchot accueillait la troupe de théâtre "Nouvel Ontario", le 13 octobre.

Celle-ci présentait "Histoires de Plaines" de l'auteur et metteur en scène Denis Couture, de Sudbury en Ontario

Les interprètes, Jean-Marc, Marie-Josée et Hélène Dalpé, ont capté l'attention des quelque cent élèves qui y assistaient

Cette pièce représente l'histoire de la Création de notre vaste pays, en reflétant les thèmes tel que la nouvelle terre, les Amérindiens, le Grand Esprit, la tortue, le castor, etc

Le tout présenté au moyen d'un décor conçu par les comédiens sous la direction de Brigitte Haentzens, également de Sudbury

Eugénie FERRÉ

Une oasis pour les aînés

Le Club Oasis Saint-Norbert Inc. a maintenant son propre local situé au 3562, chemin Pembina "attenant le Niakwa Pizza"

Tous les aînés francophones, âgés de 50 ans ou plus, y seront accuillis pour participer aux activités qui sont prévues

Si vous désirez devenir membre du Club Oasis, il n'en coûte que 5$ par personne. Pour plus de renseignements, téléphonez au 269-7501 ou au 261-3577

Calendrier

Il y aura inscriptions des jeunes aux mouvements Scouts et Guides (Jeannettes, Louveteaux et Castors) le dimanche 23 octobre, après la messe de 10h30, à la salle Perpétuel-Secours. Tous les parents qui s'intéressent à ces mouvements sont priés d'accompagner leurs enfants afin de les y inscrire

Une retraite fermée pour dames d'expression française est prévue pour les 28, 29 et 30 octobre à Villa Maria. Il y a encore quelques places. Pour réserver, signalez Germaine Roy au 269-2978.

Tous ceux et celles qui sont intéressés à la liturgie préparatoire au temps de l'Avent sont invités à la session d'Alpec qui aura lieu le jeudi 3 novembre, à 19h30, salle Perpétuel-Secours. La session comprendra quatre ateliers.

Ile-des-Chênes

Les demi-finales en novembre

On est fier du succès qu'obtenait Hélène Molin, gagnante en quart de finales du Festival national de la Chanson tenu récemment à Granby, P.Q.

Elle a choisi d'interpréter trois chansons d'auteurs-compositeurs manitobains

"Votre personne" de Pierrette La Roche, "L'air de nuit" de Marc Kolt et "Mon coin de pays" de Gérard Jean.

Invitée à participer à l'émission de Radio-Canada "En accord" (qui passa à CKSB le 16 octobre), elle interpréta la chanson de Gérard Jean

Hélène, fille de Louis et Armelle, doit se rendre aux demi-finales en novembre

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

Saint-Adolphe

Les résultats des courses: un A

Les Cross-Country de la Division Seine avaient lieu le 4 octobre à la "Monnaie".

Les filles juniors furent les gagnantes du trophée de la division dans la course du 2 400 mètres. [illegible] gagna le trophée individuel étant la plus rapide des juniors (9 minutes, 49 secondes).

Les filles seniors de l'école furent les gagnantes du trophée de la division. Kim Kosman gagna le trophée individuel (temps de 9 minutes, 27 secondes).

L'école de Saint-Adolphe a gagné le trophée divisionnaire puisqu'elle arriva la première dans les deux catégories de filles et deuxième dans la catégorie des garçons. Au championnat "Suburban Meet", le 15 octobre, Steve Lagassé s'est placé 3e sur 38 concurrents dans une course de 3 200 mètres, avec un temps de 12 minutes, 17 secondes.

Les filles ont aussi représenté la Division Seine et se sont bien placées parmi les 75 concurrentes.

Denise HANCOX   Edmée LE GAL



Des participants à la course de l'école



Un trophée bien mérité.

Calendrier

Le 25 octobre: Assemblée du Comité de parents à 19h30 à l'école (Salle du personnel).

Les 28, 29 et 30 octobre: Retraite à Villa Maria pour dames de langue française. Contactez Marie Ange Chaput ou Yolande Lagassé.

Le 5 novembre: Soirée des Jaycees "Awards Night" pour la communauté, à 20h30 à l'école.

Saint-Claude

Les Lioness invitent le public le 6

Fondé en septembre 1982, le club de "Lioness" compte 21 membres. Leur but premier est de rendre service au public par l'intermédiaire d'orateurs invités et de films qui traitent de sujets susceptibles d'intéresser le public en général.

Sensibiliser les gens aux sujets d'actualité tels: le cancer, le diabète, la réanimation cardio-pulmonaire, l'alcool, la drogue, les enfants mal traités, les problèmes sociaux et familiaux, voilà ce que les "Lioness" ont accompli au cours d'un an.

Chaque mois avait un thème particulier. Et, l'assistance était invitée à participer aux discussions qui suivaient les causeries et les films.

Le 6 novembre prochain, les "Lioness" invitent une fois de plus la participation.

Cette fois, il s'agit de participer à une vente d'artisanat. Les gens pourront louer une table et exposer leurs objets d'artisanat et de bricolage à vendre.

L'invité du 6 novembre sera un artiste de la Montagne, Hubert Théroux, originaire de Saint-Lupicin. Peintre-artiste et artiste-photographe, il fera une démonstration de peinture et mettra en exposition ses tableaux et ses photos.

Les portes de la salle Radaz seront ouvertes de 11h00 à 17h00. La cuisine sera ouverte à compter de 11h00 pour ceux qui seraient intéressés à prendre le repas du midi après la grand-messe.



Quelques résidents du Foyer

Par ailleurs, suite à leur participation à Folklorama, le groupe de chanteurs de Saint-Claude a été invité à chanter au Foyer Notre-Dame-de-Lourdes.

Ils sont allés mardi 11 octobre présenter leur répertoire et se sont aussi fait un plaisir de chanter les requêtes spéciales.

Rose PHILIPPE



Bonjour!

J'avais hâte de te présenter "Cric", un de mes petits amis de la forêt. Je l'approche en lui offrant des noix. Il est bien curieux et surtout bien gourmand!

BICOLO

Oyé! Oyé! Concours d'automne!

Tu me fais une **ribambelle**. Regarde bien ta page de la semaine dernière. Le concours se termine le 31 octobre.

N'oublie pas: ton nom, adresse, âge et ton numéro de membre du club de Bicolo!

Que mange-t-il?...

L'écureuil pille parfois des nids d'oiseaux pour manger des oeufs ou des oisillons. Rassemble ces lettres pour y trouver six autres choses que mange ce petit rongeur. Tu peux ensuite colorier à ton goût.

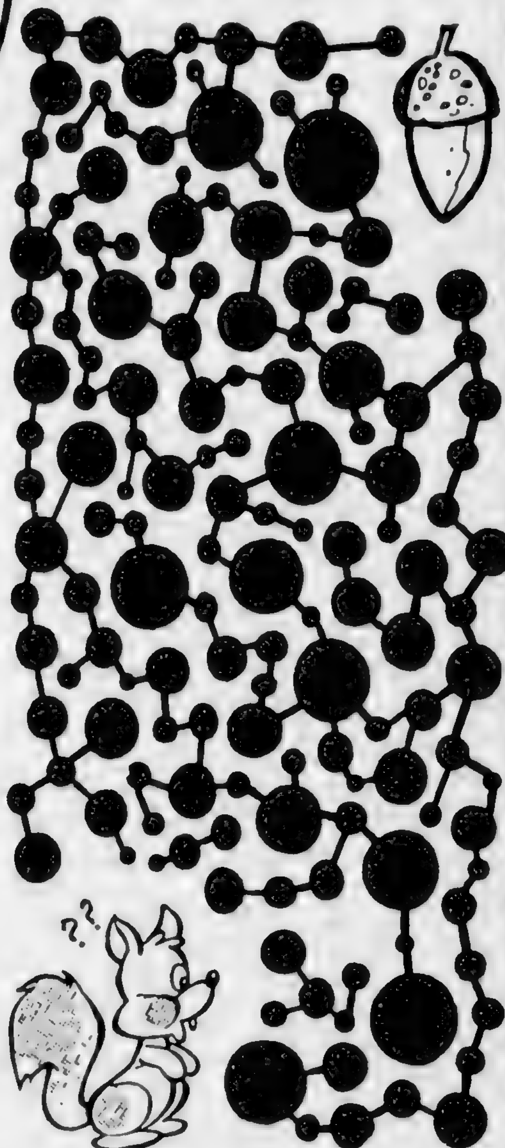
1. i n r e a g s
2. s e e i t s n c
3. i o n x
4. a g d n s l
5. t t s n s o e e i
6. f s u t r i

N.B. (Si tu n'es pas encore membre, remplis le coupon sur la page opposée et envoie-le avec ta ribambelle.)

L'écureuil commun

L'écureuil commun, aussi appelé écureuil roux, est l'un de nos petits amis les plus charmants et les plus familiers qu'on retrouve dans nos bois et forêts, dans nos parcs et même dans nos grandes villes. Il niche dans des nids qu'il construit lui-même, parmi le feuillage des grands arbres. Son nid a la forme d'une boule et se reconnaît aux nombreuses feuilles sèches qui le recouvrent. Il fait parfois son nid dans un creux d'un arbre. Vif comme l'éclair, il grimpe et saute à merveille et sa lon que queue légère lui sert de gouvernail et de parachute lorsqu'il bondit d'un arbre à l'autre. Son corps est de 20 à 28 cm de longueur tandis que sa queue peut mesurer de 14 à 24 cm de long. En automne, il amasse toute la nourriture qu'il peut trouver et l'emmagasine pour l'hiver

Comment arrivera l'écureuil au gland?





Que mange-t-il?
1. Graines
2. Insectes
3. Noix
4. Glands
5. Noisettes
6. Fruits

Que fait l'écureuil?
A. Furète
B. Grignote
C. Pirouette
D. Saute

Membre gagnant No 6501

Jennifer Picard

543, rue Langevin
Saint-Boniface, Manitoba

[illegible] [illegible] Notre-Dame-de-Lourdes
[illegible] [illegible] Sainte-Anne
[illegible] Jean-Paul Sabrette Aubigny
[illegible] Karen G[illegible] Dufrost
[illegible] Paulette Rembard Saint-Joseph
[illegible] Josée Brareau Saint-Pierre-Jolys
7032 Michel Danois Saint-Claude
7033 Stéphanie Rivard Anola
7034 Lisette Rochon Saint-Boniface
7035 Brenda Chaput Sainte-Anne
7036 Kristin Wilson Sainte-Anne
7037 Brigitte Ste-Marie Sainte-Anne
7038 Dana Bernier Sainte-Anne
7039 Mistie Chester Sainte-Anne
7040 Jocelyn Birch Steinbach

Dessine-moi une belle queue touffue et colorie-moi!

Que fait l'écureuil?

saute

grignote

A. lorsqu'il cherche ça et là pour trouver ses provisions?
B. lorsqu'il mange des noix en les grugeant?
C. lorsqu'il fait des tours sur lui-même?
D. lorsqu'il passe rapidement d'un arbre à l'autre?

pirouette

furète

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
Code postal: ....Âge: ....

Saint-François-Xavier

Un personnage extraordinaire: Georges-Antoine Belcourt

Une cinquantaine de personnes intéressées à l'histoire de la Prairie du-Cheval-blanc sont venues à la salle communautaire le 6 octobre écouter Marie-Nicole Allard, membre de la Société historique de Saint-François-Xavier, et de la Société historique de Saint-Boniface, parler de l'abbé Georges-Antoine Belcourt.

C'est à la Baie de Fèvres, en 1803, de parents cultivateurs, que Georges-Antoine est né. Jeune homme, il rentre au séminaire de Nicolet; à 20 ans, il est professeur d'astronomie et de mathématiques; à 24 ans, il est ordonné prêtre et à 27 ans, il est curé de la paroisse Saint-Martin, P.Q

À la demande du clergé de la colonie de la Rivière-Rouge, Mgr Panet, archevêque de Québec, leur promet un missionnaire dévoué, de grande sagesse et enthousiaste, l'abbé Belcourt

Celui-ci fait un stage de préparation pour son envoi missionnaire au "Lac des deux montagnes", où il apprend la langue des Saulteux et des Chippewas, aussi bien que leurs traditions et coutumes

C'est le 19 juin 1831, en retraçant l'itinéraire de La Vérendrye, qui a demandé 500 heures de marche en l'espace de sept semaines, que Mgr Provencher et l'abbé Belcourt rentrent à Saint-Boniface. C'est en chantant le Te Deum à la Cathédrale qu'ils ont loué leur Seigneur pour le succès de la marche.

Plusieurs de la colonie de 2 390 Métis et Blancs leur ont fait fête. Le soir, les tribus indiennes ont ajouté leur bon accueil par la danse et le chant.

Le 24 juin 1984

En 1832, au sud de l'Assiniboine, pres de Saint-Eustache, l'homme de vision et d'action établit sa première mission, qui a failli être détruite par les Gros-ventres en 1833 La mission est reconstruite à la Prairie-à-Fournier, maintenant la Baie Saint-Paul

L'abbé Belcourt écrit un dictionnaire Saulteux-Français, une grammaire et un livre d'hymnes. En 1845, il écrit au sujet des relations améliorées des Indiens et des Blancs, ainsi que de la chasse annuelle

Ayant la confiance de ses paroissiens, l'abbé les accompagne à titre de pasteur et medecin.

L'abbé Belcourt a aussi été pasteur à Saint-François-Xavier.

Après un deuxième stage à Québec, en 1847, l'abbé Georges-Antoine Belcourt est envoyé dans la région de Pembina, où cinq cents métis de la Rivière-Rouge habitent. Un jeune Lacombe passe deux ans avec lui. Cet apprentissage le mène au séminaire des Oblats, et, à son tour, le père Lacombe contribue à l'histoire impressionnante des Indiens et des Métis.

Une inondation à Pembina en 1853 amène le déménagement de l'abbé Belcourt à Walhala, au Dakota Nord. Les soeurs de la Propagation de la Foi, qui ont reçu une formation au noviciat des Soeurs Grises, s'occupent des deux cents éleves inscrits à l'ecole Saint-Joseph à Walhala L'abbé passe 11 ans dans les regions Pembina-Walhala

C'est à Rostico, Ile-du-Prince-Edouard, Shediac, Nouveau-Brunswick et aux Iles de la Madeleine que l'abbé Belcourt passe ses dernières années. Il est mort à Shediac en 1874

Le 24 juin 1984, au lieu historique situé au carrefour des chemins 26 et 248, le gouvernement manitobain rendra hommage à l'abbé Georges-Antoine Belcourt en érigeant une plaque expliquant les oeuvres de ce personnage de personnalité puissante, à l'air imposant et à l'énergie indomptable

Josée BERNARD

40 de plus

Le 2 octobre, 310 soupers ont été servis au souper communautaire annuel

D'après la présidente des dames auxiliaires du club communautaire, Ida Jones, il s'agit là d'une augmentation de 40 soupers par rapport à l'année dernière



AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JEAN LÉON BAPTISTE PRÉJET, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, cultivateur à la retraite, décédé

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'études des soussignés, au 201 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 15 novembre 1983

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, le 11 octobre 1983.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE, TEILLET & SHARP
Procureurs de la succession



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Renouvellement jusqu'en 1985 des Licences de radiodiffusion de Télévision expirant présentement en 1984 Les licences de radiodiffusion que le Conseil a délivrées, visant l'exploitation de 244 entreprises de télévision inscrites en annexe "A" à l'avis original, au present avis, expirent le 30 septembre 1984. Les licences de radiodiffusion que le Conseil a délivrées, visant l'exploitation de 276 entreprises de télévision inscrites en annexe "B" à l'avis original, au présent avis, expirent le 31 mars 1984. Compte tenu de l'évolution récente de la politique en matière de radiodiffusion, en particulier de l'énoncé de politique et du projet de règlement concernant le contenu canadien que le Conseil a récemment publiés (avis public CRTC 1983-18 du 31 janvier 1983), le Conseil se propose de renouveler les licences des entreprises énumérées à l'annexe "A", du 1er octobre 1984 au 30 septembre 1985, et les licences des entreprises énumérées à l'annexe "B", du 1er avril 1984 au 30 septembre 1985, afin de permettre aux titulaires de tenir compte de cette évolution dans la préparation de leurs promesses de réalisation au moment du prochain renouvellement de leurs licences. Tous les documents du CRTC sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence, de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du CRTC; et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du CRTC en téléphonant aux bureaux du Conseil à: Ottawa-Hull (819)997-0313, Halifax (902)426-7997; Montréal (514)283-6607; Winnipeg (204)949-6297); Vancouver (604)666-2111

Intervention: Toute personne désirant intervenir doit faire parvenir son intervention écrite au Secrétaire général du Conseil (CRTC, Ottawa, Ontario, K1A 0N2). De plus, l'intervenant doit signifier au requérant une copie exacte de son intervention, au plus tard à la date limite ci-dessous et il doit joindre la preuve d'une telle signification à l'original de l'intervention envoyé au Secrétaire général DATE LIMITE D'INTERVENTION **le 1er novembre 1983** (PN-227)

Canadä



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

RENOUVELLEMENT JUSQU'EN 1985 DES LICENCES DE RADIODIFFUSION MF EXPIRANT PRESENTEMENT EN 1984. Les licences de radiodiffusion que le Conseil a délivrées, visant l'exploitation de 103 entreprises de radio MF inscrites en annexe "A" à l'avis original au present avis, expirent le 30 septembre 1984. Les licences de radiodiffusion que le Conseil a délivrées, visant l'exploitation de 78 entreprises de radio MF inscrites en annexe "B" à l'avis original au présent avis, expirent le 31 mars 1984 Compte tenu de l'évolution recente de la politique matiere de radiodiffusion, en particulier de la révision de la radio, le Conseil se propose de renouveler les licences des station MF énumérées à l'annexe "A" du 1er octobre 1984 au 30 septembre 1985, et celles énumérées à l'annexe "B" du 1er avril au 30 septembre 1985. Cette période permettra aux titulaires de réviser leurs promesses de réalisation en conformité des dispositions concernant l'énoncé de politique du Conseil (avis public CRTC 1983-43 du 3 mars 1983) et des modifications proposées au règlement sur la radiodiffusion MF qui seront publiés bientôt pour commentaires. Tous les documents sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du CRTC; et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du CRTC en téléphonant aux bureaux du Conseil à: Ottawa Hull (819)997-0313; Halifax (902)426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204)949-6297; Vancouver (604)666-2111

Intervention: Toute personne désirant intervenir dot faire parvenir son intervention écrite au Secrétaire général du Conseil (CRTC, Ottawa, Ontario, K1A 0N2). De plus, l'intervenant doit signifier au requérant une copie exacte de son intervention, au plus tard à la date limite ci-dessous et il doit joindre la preuve d'une telle signification à l'original de l'intervention envoyé au Secrétaire général DATE LIMITE D'INTERVENTION **le 1er novembre 1983** (PN-226)

Canadä

Cahier spécial:

Élections 1983

70e anniversaire

Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Volume 70 No 27 Saint-Boniface, le vendredi 21 octobre 1983

Un parti pris

Les néos ont-ils été pris au piège des indépendants?

On ne gagne pas des élections municipales en proposant une vision de la ville pour laquelle ont veut être élu.

C'est déjà assez difficile d'intéresser les électeurs à se rendre aux urnes sans en plus devoir expliquer pourquoi il faut mettre une croix derrière un nom plutôt qu'un autre.

On peut toujours essayer de se faire réélire en énumérant les bonnes choses réalisées pour son quartier. Mais l'exercice comporte un inconvénient évident: on risque de rappeler à l'électeur des souvenirs moins roses que prévus.

On peut toujours essayer de se faire élire en énumérant un tas de bonnes promesses pour le quartier. Mais l'exercice amène un désavantage de taille: les gens croient de moins en moins dans les promesses électorales.

Et puis pourquoi réfléchir sur l'avenir du quartier ou de la ville, quand on veut d'abord payer moins de taxes, être mieux protéger contre la délinquance juvénile et demander que les poubelles soient ramassées plus proprement.

Mais cette année, la routine a changé. Cette fois, un groupe essaie de changer les règles du jeu en introduisant formellement l'idée d'un système de partis politiques. Les néos on ouvertement proclamé qu'ils voulaient diriger la ville de Winnipeg.

La coalition libérale/conservatrice, sorte de parti politique informel, baptisée ICEC, a contre-attaqué simplement: en annonçant la fin de l'ICEC.

L'ICEC est morte. Vive les indépendants!

C'est un coup de maitre. Les "indépendants" ont trouvé leur thème électoral: pas de partisanerie politique au niveau municipal.

Un coup sûr aussi, puisqu'il parait évident que les électeurs ne sont pas prêts à penser la politique municipale en des termes différents.

Il n'empêche que la question de fond est posée: le système électoral, la structure qui dirige la ville de Winnipeg répondent-ils aux besoins des Winnipegois?

Nous avons fait ressortir cette préoccupation dans les entrevues que nous avons conduites avec Bill Norrie, Brian Corrin et les candidats francos dans Taché et Langevin, en évoquant notamment le poids de la bureaucratie municipale.

Nous avons aussi cherché l'opinion d'un conseiller de longue date qui vient de prendre une retraite remarquée: Joe Zuken.

Le conducteur va dans toutes les directions

Si l'on peut parler d'un véritable conseiller indépendant, c'est-à-dire indépendant du monde des affaires et de l'opinion publique, il n'y a pas de meilleur exemple que le conseiller bientôt en retraite Joe Zuken.

Qui peut mieux parler de l'évolution de la politique à l'Hôtel de ville que le conseiller du quartier Norquay, Joe Zuken?

Pour lui, qui suit la politique à l'Hotel de ville depuis plus de 20 ans, la partisanerie politique n'est pas nouvelle. La bannière d'indépendant chez plusieurs ne lui a jamais caché la réalité. Il se rappelle bien des jours, quand on ne l'écoutait pas à cause de ses tendances politiques.

Indépendant de quoi? Voilà la question! Plusieurs se cachent sous de fausses couleurs. Plusieurs sont conservateurs. Ils visent le monde des affaires et manquent de programmes cohérents. Sur des questions précises, on ne peut pas représenter tout le monde, un choix doit être fait.

Pour le conseiller de Norquay, il faut prendre position sur des questions fondamentales: qui recevra des fonds dans le projet du Portage nord, le monde des affaires? Avons-nous le droit de laisser la majorité décider sur les droits d'un peuple fondateur, francophone ou autochtone?

Des portes fermées

Joe Zuken ne va pas par quatre chemins. Il y a présentement deux partis dans la politique municipale: les néos et les autres. Et il n'hésite pas à prédire que les anciens membres de l'ICEC qui [illegible] le 26 octobre se regrouperont.

À part son nom, ce parti existe encore et ceux qui survivront [illegible] des élections se retrouveront ensemble.

Joe Zuken ne se gêne pas non plus pour parler du contrôle qu'exerce l'administration sur les politiques de la ville. "Trop se passe derrière des portes fermées. Les conseillers manquent d'informations. Au lieu de présenter des alternatives aux conseillers, les mandarins sont ceux qui établissent les lignes de conduites de notre ville."

Leadership confus

C'est un problème [illegible] qui, selon Joe Zuken, ne sera réglé qu'avec un meilleur leadership. C'est le manque de leadership au conseil qu'il considère le noyau du problème. "Ce n'est pas la machine administrative qui fait défaut, mais le conducteur qui va dans toutes les directions. Bref, c'est un leadership confus."

Il y a un autre moyen pour avoir un conseil qui sait mieux répondre aux besoins de la communauté, estime Joe Zuken: la formation d'un troisième parti. "Ce dont nous avons besoin à l'Hôtel de ville, c'est une nouvelle alliance qui représente les néo-démocrates, les femmes, les minorités... Une coalition qui vise une réforme sociale.

Je parle d'une coalition pour la réforme sociale et non pour créer un système socialiste. Car je ne crois pas en un système socialiste au niveau local."

Enfin, si Joe Zuken reconnaît une progression dans l'évolution de la politique municipale à Winnipeg, c'est au niveau de la participation de la communauté. "C'est très encourageant de voir l'émergence de groupes de citoyens qui participent aux réunions du conseil. Je crois que c'est un excellent moyen de faire valoir un point aux conseillers."

Roland STRINGER



Joe Zuken voudrait voir un autre parti municipal pour les femmes, groupes ethniques, travailleurs...

La partisanerie irait au détriment de Winnipeg

Le candidat de la continuité, Bill Norrie, ne préconise pas de grands changements dans la structure de la ville de Winnipeg. Ni au niveau de sa politique économique. Il veut simplement continuer dans la même direction qui a marqué son dernier mandat...

Son rôle demeurera le même. Représenter officiellement la ville. Assurer la liaison entre les citoyens de Winnipeg et le conseil Élaborer toutes politiques de Winnipeg Participer au processus administratif de l'Hôtel de ville. Et présider les réunions

Toutefois, Bill Norrie voudrait voir quelques modifications au système municipal pour rendre plus efficace le conseil qu'il représente

Le maire Norrie propose une réduction du nombre de conseillers. S'ajoute à cette proposition une autre qui consisterait à transformer les postes de présidents des comités en postes à plein temps. "Ceci permettra aux présidents des différents comités de jouer le même rôle que les ministres dans les gouvernements"

Aussi, Bill Norrie s'intéresse à rediscuter le type de représentativité que devrait avoir un conseil municipal. À savoir si le système present, qui divise la ville en quartiers, represente mieux des citoyens qu'un système où Winnipeg deviendrait une seule grande circonscription. Où chaque conseiller serait élu par toute la ville. Comme cela est pratique pour le maire en ce moment

Ce que le maire ne veut surtout pas voir et qu'on peut considérer comme sa véritable plate-forme pour cette élection, ce sont les conseillers de la ville divisés en partis politiques. L'apparition d'une *slate* néo democrate ne peut, selon lui apporter du bien à la ville

Pour Bill Norrie "la structure politique de la ville ne se prête pas à la partisanerie Elle irait au détriment de Winnipeg." Pourquoi? Le maire estime que les conseillers doivent représenter les citoyens et non les partis. Et la ville de Winnipeg recontrerait certainement des problemes lorsqu elle aurait à negocier avec un gouvernement d'un parti différent de celui de la ville



Bill Norrie: Les conseillers doivent représenter les citoyens et non les partis.

Indépendant pour mieux représenter

"D'ailleurs, l'expérience de cette annee démontre très bien qu'une personne ne peut pas representer à la fois les gens de la communaute et le parti politique. Les candidats NPD ne sont pas arrivés à se mettre d'accord sur des questions importantes C'est évident que la partisanerie politique ne peut pas exister au niveau de la ville comme dans les gouvernements provinciaux ou fédéral"

L'opposition de Bill Norrie à la partisanerie politique ne l'a tout de même pas empêché d'être membre de l'Independant Citizens Election Committee (ICEC). Un "parti de droite qui a longtemps contrôlé la politique du conseil de Winnipeg. Toutefois, le maire explique que "l'ICEC a toujours permis le vote libre et ses membres ne devaient pas se ranger du côte de la majorite comme l'exigerait un caucus néodémocrate. L'ICEC n'a pas eu de solidarité de caucus"

Sous la bannière d'indépendant, Bill Norrie soutient qu'il peut mieux représenter les citoyens de Winnipeg. "Mais cela ne veut pas dire que je ne prends pas position sur des questions précises. Plutôt, cela me permettra de representer, avant tout, la communaute

Sur le dos des administrateurs

Bill Norrie ne s'inquiète pas de représenter des conseillers d'un autre parti politique que "le parti independant". Il explique "J'ai deja reussi a faire des coalitions de différents groupes dans le passé. Je ne prevois donc aucun probleme

Un probleme, souvent souleve par des conseillers, c est la relation entre l'administration et les conseillers. A plusieurs reprises, des conseillers ont accusé l'administration de se mettre le nez dans un domaine qui ne la concerne pas: l'élaboration des politiques

Le maire Norrie n'accepte pas ces accusations d'être sous le joug des administrateurs et clame plutôt que "les conseillers se servent de cela comme mecanisme de defense". En d'autres mots: au lieu d'accepter les conséquences d'une décision, les conseillers les jettent sur le dos des administrateurs

Chose certaine, les conseillers sont responsables de la question du référendum Et le maire aussi. La position de Bill Norrie sur l'article 23 est claire "Il vaut mieux laisser la question aller en cour. Je suis de l'avis de Georges Forest. J'ai confiance dans les tribunaux

Roland STRINGER

Une stratégie économique s'impose

Brian Corrin veut être le candidat du changement. Non seulement il se fait l'avocat d'une politique ouverte de partis à l'Hôtel de ville. Mais en plus il croit que Winnipeg doit jouer un rôle actif aux niveaux culturel, social et, surtout, économique.

Pour le candidat [illegible] la tentative de détrôner Bill Norrie est une [illegible] de retour aux sources. Député provincial depuis maintenant sept ans, Brian Corrin a en effet commencé sa carrière politique comme conseiller municipal.

Que ce soit comme élu provincial ou municipal, Brian Corrin estime que les politiciens devraient être aux prises avec une préoccupation essentielle: créer des jobs.

Il propose donc toute une stratégie de développement économique mise en place par et pour la ville de Winnipeg. Une stratégie qui prend en compte les [illegible] prochaines années. Ce [illegible] particulièrement le [illegible] [illegible] du centre-ville [illegible] à court terme [illegible].

[illegible] tre en place cette stratégie de [illegible] ment économique [illegible] établissement d'un département de développement économique et la possibilité d'établir une Banque de développement financée par la ville.

Il s'agirait d'utiliser le pouvoir de la ville d'obtenir des intérêts à faibles taux pour la création et l'expansion de petites entreprises. Naturellement dans le but d'augmenter le nombre de jobs.

Pour réussir dans cette voie, M. Corrin trouverait de l'argent en repriorisant le budget municipal, comme cela s'est fait dans d'autres grandes villes.

Le candidat [illegible] par ailleurs que la planification de l'avenir économique de Winnipeg [illegible] une ville plus forte passe par une réforme du système de taxe [illegible]

Il faut une équipe responsable

[illegible]

Comment gagner contre la puissante bureaucratie de la capitale manitobaine? En utilisant le concept du parti politique qui permettrait d'assurer le leadership. "En l'absence d'un leadership fort, le contrôle est exercé par les hauts fonctionnaires," affirme Brian Corrin, qui souligne toutefois l'absence d'une discipline de vote.

D'après lui, le système de parti donne une perspective globale des défis à relever. Il permet de plus d'engager la responsabilité des conseillers. "Il faut une équipe responsable pour accomplir des projets acceptables pour la communauté."

Des projets acceptables pour Brian Corrin c'est par exemple l'arrêt de l'urbanisation dans les banlieues éloignées. Les logements doivent être développés en visant les multiples terrains vacants du centre [illegible] les services déjà en place. [illegible] Saint-Boniface [illegible] un parfait exemple.



Une préoccupation essentielle pour Brian Corrin: créer des jobs



L'opposant principal de Bill Norrie a [illegible] quatre différences claires et nettes [illegible]

[illegible]

- la nécessité pour Winnipeg de prendre en main son développement économique

- la tenue d'un référendum sur les droits d'une minorité

(« Bill Norrie en [illegible] des francophones, a démontré un manque remarquable de leadership. » Et encore: « Je suis pour le maintien de l'identité multiculturelle de Winnipeg, dans le respect de l'identité individuelle. Je ne suis pas un assimilateur. Je recherche l'unité et l'harmonie.")

- la pension généreuse que le maire et les conseils se sont accordés.

- le développement de Portage Place

(« Je suis contre la construction d'un centre d'achat de 50 millions de $. L'argent devrait être mis dans le logement et des facilités récréatives. »)

Quant à l'absentéisme chronique des [illegible], Brian Corrin n'offre pas d'opinion [illegible] qu'il pense que les gens sont [illegible] ils sont mal servis par les [illegible]

Bernard BOCQUEL

LANGEVIN: Reese et Provost

Un sérieux problème de structures

Evelyne Reese ne va pas par quatre chemins: "Tant que le présent système électoral sera en vigueur, je serai indépendante."

Pour elle, la structure actuelle ne favorise pas les groupes organisés, "puisque les conseillers ne peuvent pas choisir leur propre leader".

Présentement, ce leader, en l'occurrence le maire, est élu par tous les électeurs de Winnipeg.

Pour régler le problème, la conseillère de Langevin croit que le maire devrait simplement occuper une fonction honorifique car les Winnipegois ont besoin "d'une personne à laquelle s'identifier, une personne qui présente une image positive".

Or, dans le système actuel, c'est le maire qui négocie et cherche ensuite à trouver une majorité suffisante de conseillers pour appuyer ses propositions. Evelyne Reese trouve que le maire est coincé entre la volonté du public, qu'il doit représenter, et les intérêts des conseillers. Conclusion: "Le maire n'est jamais indépendant".



Evelyne Reese

Ce qui préoccupe Mme Reese, c'est qu'avec un système entièrement basé sur des indépendants "il n'est pas possible d'avoir une direction ouverte et franche avec le public", puisque les indépendants peuvent se passer de plate-forme. Voire même "se cacher facilement" lorsqu'il n'y a pas de vote enregistré sur une question. Tandis que les décisions prises par un groupe sont "visibles".

"Dire qu'être indépendant, c'est la meilleure manière d'être efficace pour toute la ville est faux. Il faudrait des groupes à l'Hôtel de ville qui développent des politiques ouvertement." Plutôt, évidemment, que des politiciens fassent des arrangements derrière des portes closes. Etant entendu "que la politique a toujours existé à la ville".

Quant au pouvoir des fonctionnaires municipaux, Evelyne Reese croit que "en général, mais pas à 100 pour cent, les fonctionnaires contrôlent la ville, car ils savent choisir quoi apporter aux comités. Ils donnent à notre attention ce qu'ils veulent".

B.B.

Des arrangements de quelque sorte

Georges Provost, candidat dans Langevin, est convaincu que "les partis politiques n'ont pas d'affaire à l'Hôtel de ville".

Pour lui, l'Independant Citizens Elections Committee (ICEC) était un parti politique et il ne fait aucun doute dans son esprit que une fois l'élection terminée, ils (les anciens ICEC) vont se regrouper. On aura le même livre, avec peut être un changement de couverture.

[illegible] à l'ICEC d'avoir été trop en faveur des développeurs (l'ICEC, c'était des candidats des promoteurs), Georges Provost estime qu'il "faut retourner au centre-ville construire des maisons pour les gens qui veulent rester en ville".

Avec un système de partis, c'est la règle de la majorité qui prévaut et "ce n'est pas toujours la meilleure chose pour le quartier".

"Comme indépendant, je serais là pour représenter les citoyens du quartier, pas pour me rencontrer dans une chambre pour des discussions". Bien qu'il ajoute: "Quand il y a 29 personnes élues, il faut bien des arrangements de quelque sorte."



Georges Provost

Pour ce qui touche les rapports entre les politiciens et la bureaucratie municipale, "ça va sur les deux bords. Mais l'administration est un peu trop forte pour les conseillers". Il donne l'exemple du bilinguisme à Saint-Boniface. Pour faire respecter l'Acte de Winnipeg, il faut exercer des pressions sur les fonctionnaires.

Aussi, souligne l'ancien conseiller du quartier Langevin: "L'administration fonctionne d'après le budget." D'où la nécessité, pour un conseiller, de veiller à ce que son quartier reçoive une partie intéressante du budget. "C'est la plus grosse job du conseiller. Avec celle de prendre soin des citoyens du quartier."

TACHÉ: Savoie et Vermette

La nécessité d'un terrain d'entente

Guy Savoie n'est "pas tellement d'accord avec des partis politiques au municipal". Parce que Winnipeg n'est pas la Chambre des communes, parce que le maire est élu à l'échelle de la ville. Le système de partis serait possible si le maire était issu du parti.

L'indépendance du conseiller est nécessaire "pour protéger le quartier qu'il représente. Ce qui est bon pour le quartier n'est peut être pas bon pour la ville.

Ancien membre conditionnel de l'ICEC, Guy Savoie tient à préciser que "l'ICEC n'était pas un parti politique, mais une coalition informelle d'indépendants. On a voulu faire de l'ICEC un monstre. Mais c'était un tigre de papier".

Pour ce qui concerne la tentative des néos de s'assurer la majorité à l'Hôtel de ville, le conseiller de Taché croit que la ville est déjà tellement rattachée au provincial et que la province s'ingère trop dans les affaires de Winnipeg

Maintenant, si les indépendants remportent une majorité de sièges, "ils seront forcés de se rencontrer pour trouver un terrain d'entente sur des grandes lignes Je pense qu'il y aura un regroupement."

Faire valoir

Concernant le contrôle (ou le non-contrôle) des fonctionnaires de Winnipeg sur les destinés de la capitale manitobaine, Guy Savoie insiste à dire que "c'est ni blanc, ni noir"

La ville fonctionne avec une administration et des comités et il s'agit de faire le lien entre les deux. "Les deux doivent coopérer, les deux bras du système municipal doivent travailler ensemble. Les politiciens contrôlent à la surface, car il peuvent passer un vote pour faire valoir leurs opinions, mais les fonctionnaires ont une longue mémoire et peuvent introduire des changements après le départ d'un conseiller."

B.B.



Guy Savoie

Le seul prêt à planifier

Richard Vermette, le candidat néo dans le quartier Taché, est d'avis que "seul le parti néo municipal est prêt à faire une planification à long terme de la ville. En plus, si un conseiller n'est pas réélu, le travail peut quand même se continuer".



Richard Vermette

Aussi, la politique de partis peut conduire à une uniformité pour l'ensemble de la ville dans les politiques à suivre, alors que les independants pensent à leur coin et non au restant de la ville". Sans oublier que les independants n'ont pas la possibilite de se faire reprimander pour leurs actions."

La question "Qui contrôle l'Hotel de ville" n'a pas été posée à Richard Vermette, puisqu'il n'a pas eu d'experience comme conseiller municipal

BILLET

en page 9a

Le new Deal de Desjardins

Les jeux sont faits...

Le gambling légalisé fait fortune: les Manitobains dépenseront plus de 150 millions de $ cette année pour tenter de s'enrichir.

Le système profite aux gagnants, au gouvernement, aux charités et à quelques petits malins qui profitent du système.

... rien ne va plus!

Depuis 1977, le chiffre d'affaires des loteries en tous genres a bondi de 600 pour cent. Et tout indique que le gambling va continuer son incroyable expansion. Le problème, dans ce marché de la piastre facile, c'est que des abus sont commis. Beaucoup trop d'abus au gré de Laurent Desjardins, qui va changer certaines règles du jeu.

Le ministre des loteries vise trois objectifs dans son entreprise de restructuration du systeme actuel: la protection du public, la maximisation des profits aux charités et une distribution plus équitables des profits entre les organismes à but non lucratif

Laurent Desjardins a donc décidé de mettre de l'ordre dans principalement quatre domaines: les billets de loteries, les bingos commerciaux, les nevadas et les casinos

Mais avant d'entrer dans les détails, un chiffre pour mesurer l'enjeu de la réorganisation des jeux de hasard: en 1982, le profit net des loteries était de 22 millions. Une somme qui, d'après la loi, ne pouvait bénéficier qu'à des charités ou au gouvernement

Or, une demi-douzaine d'individus, en réussissant à se glisser dans le système comme *middlemen*, ont réussi à siphonner des centaines de milliers de $. De quoi faire réfléchir. Car, légalement, ces intermédiaires se livrent à une sorte de détournement de fonds

par Bernard BOCQUEL



Pour chaque dollar dépensé légalement dans les jeux de hasard au Manitoba, la police estime qu'un autre dollar est joué illégalement.

Les bingos commerciaux: aux oeufs d'or la poule

Laurent Desjardins, en conférence de presse la semaine dernière, n'a pas voulu dévoiler précisément le sort qu'il réserve aux bingos commerciaux (Buffalo Bingo; Bison Bingo). Mais leur élimination ne fait pas l'ombre d'un doute.

Le bingo commercial, c'est une idee génialement simple, qui part d'un constatation: beaucoup de petits groupes (sportifs, culturels) aimeraient organiser un bingo pour ramasser des fonds plus rapidement et plus efficacement qu'en vendant péniblement des centaines de barres de chocolat. Mais ces groupes manquent d'expertise, de moyens

Alors pour faire une piastre avec un bingo, ils frappent à la porte de Bison Buffalo-Bingo (c'est le même propriétaire...), qui accepte ou non de leur louer une salle

Si oui, la périodicite depend du bon vouloir de Bison-Buffalo. Si oui encore, il ne reste plus à l'organisation qu'à chercher un permis valant 15$ au gouvernement et trouver des volontaires Bison/Buffalo fournit la salle, le coureur et le crieur

Le reste de l'histoire se raconte en chiffres qui se passent de commentaires

En 1982, 107 organisations ont bénéficie de bingos commerciaux. Sur un chiffre d'affaires de 3 465 000$, le profit net s'est élevé à 97 000$. Et, inimaginable mais vrai, quatre des 107 organisations ont ramasse presque tous les profits 93 000$ Mieux: certaines organisations ont même perdu entre 5 000 et 10 000$

Dans un bingo commercial, en moyenne, un $ est dépensé de la manière suivante 61¢ en prix et 2,8¢ reviennent à la charité Les 36 autres ¢ sont des depenses Ainsi, en moyenne encore, le loyer pour la soiree vaut 1 030$. Le papier est vendu avec une marge de profit de 200 pour cent

Tandis que pour les bingos communautaires (qui ne sont absolument pas touches par le plan Desjardins), la piastre est dépensée, en moyenne, de la façon suivante: 77¢ en prix, 11¢ à la charité et 12¢ de dépenses. Le coefficient de profit est donc quatre fois plus élevé.

Le ministre des loteries veut aussi prendre des mesures pour éviter, entre autres des possibilités de collusion entre le crieur et le coureur



Le ministre responsable des loteries s'est fait des ennemies en réorganisant le gambling.

Les casinos: impair et manque

L'industrie du casino est plutôt tranquille: elle n'a engrangé "que" 2 250 000$ en 1982. Pas de quoi fouetter un croupier!

En fait, le gros probleme dans le cas des casinos, c'est la demande. Pas moins de 170 organisations ont sollicité du gouvernement un casino. Seulement 31 groupes ont été exaucés. 139 sont repartis les mains vides

Laurent Desjardins a donc parlé "d'iniquités" à la lumière de ces chiffres. Les changements qui seront introduits verront à rectifier cette situation Ceux qui ont misé sur "impair et manque" pourraient bien se retrouver finalement gagnants

Par ailleurs, les règlements des jeux pratiques aux casinos seront raffermis "pour que le droit du joueur de gagner soit preserve"

Les billets de loterie: l'art de la promotion

Pour bien comprendre ce qui se trame du côté des billets de loteries, il faut savoir comment le système *était* organisé. *Était*, puisque d'ici janvier, l'actuelle structure sera remplacée.

A la tête des loteries, on trouve la Manitoba Lotteries Foundation qui, à travers un organisme para-public, la Western Lotteries - Manitoba Distributors Inc (WLMD) distribue des billets de loteries du type Western Express

La WLMD est composee de quatre partenaires, senses ramasser chacun, a parts égales, 51 pour cent des profits des loteries de chance: Le Conseil des arts du Manitoba, le United Way, la Manitoba Sports Federation et Total Community Involvement (TCI)

Le problème vient de TCI, qui représentait 230 membres il y a trois ans et 65 en 1982 Pourquoi un problème? Parce que TCI est non seulement partenaire de la Western Lotteries - Manitoba Distributors, mais peut aussi distribuer des billets. Donc se trouve en compétition directe avec la WLMD. Un statut spécial donné par le gouvernement conservateur de Sterling Lyon.

Mais ce n'est pas tout. Neuf organisations communautaires appartenant à TCI ont engagé des promoteurs pour vendre plus de billets, contrairement au Conseil des arts, au United Way et à la Manitoba Sports Federation.

Et la, Laurent Desjardins n'est plus d'accord

Et effet, les quatre promoteurs qui assurent la promotion des neuf organisations communautaires empochent au moins 45 pour cent des profits réalisés! Les chiffres disent tout. Un exemple

Le Collège de Saint-Paul est l'un des neuf organismes communautaires qui a engagé un promoteur. Il est aussi le plus gros vendeur de Total Community Involvement. Les profits des loteries s'élèvent en 1982 à plus de 400 000$. Mais le promoteur encaisse 181 000$. Il ne reste donc au Collège Saint-Paul plus que 221 000$

Dans la poche

Si bien que le promoteur, dont la seule "job" est de trouver des points de vente pour les billets, réalise un montant substantiel des profits, en créant suffisamment de frais d'administration. Car la loi interdit à un individu de profiter des loteries, sauf pour couvrir des frais administratifs

Mais la meilleure c'est la répartition des profits au sein des 65 groupes encore actifs dans TCI Sur des profits totaux de 1 024 000$ en 82 392 000$ sont allés dans les poches des promoteurs. Et 11 groupes se sont accaparés 84 pour cent des profits

A la question: si les promoteurs n'existaient pas, est ce que moins de billets se vendraient? La réponse tient dans deux chiffres. En 1977, le chiffre d'affaires de toutes les loteries tourne autour de 22 millions et de 150 millions en 83. Une augmentation énorme, que même le promoteur le plus efficace n'oserait pas prendre à son compte

Les solutions: mettre les cartes sur table

Pour protéger le public, maximiser les profits aux charités et distribuer plus équitablement les profits, Laurent Desjardins a mis un plan de restructuration au point dont il n'a pas encore donné tous les détails. Voici les grandes lignes.

Tous les profits ramassés par les loteries qui seront opérées par le gouvernement iront dans un Fonds mis sur pied par la Fondation des loteries du Manitoba. En clair, les profits des bingos commerciaux, des casinos, des nevadas et des billets de loteries

Comment ces profits seront-ils distribués?

Le gouvernement a établi neuf catégories d'organisations: santé, recherche médicale, services communautaires, organisations religieuses, écoles privées, loisirs, sports, culture et groupes ethniques, culture professionnelle, foires et festivals

Toutes les organisations susceptibles de bénéficier de profits des loteries figurent dans l'une des neuf catégories

Une fois ces catégories identifiées, le gouvernement a calculé le pourcentage des profits qui devrait revenir à chaque catégorie d'après les chiffres de 1982. Et c'est en fonction de ces pourcentages que les différentes catégories recevront leur part du gâteau des loteries à l'avenir

Comme le gouvernement a décidé que ce sont les organisations qui se partageront elles-mêmes la part du gâteau qu'obtiendra chaque catégorie, il a créé des organismes-parapluies

Ainsi, la Manitoba Sports Federation a accepté de devenir l'organisme-parapluie pour toutes les organisations sportives. Quand viendra le temps de répartir l'année prochaine les 15 pour cent environ du gâteau des profits de loteries auxquels les organisations sportives auront droit, ce sont les organisations elles-mêmes qui pourront assurer une distribution équitable de l'argent

Outre la Manitoba Sports Federation, le Conseil des arts et le United Way ont approuvé un rôle d'organisme-parapluie. D'ici quelques semaines, le ministre fera connaître d'autres organismes-parapluies.

Ce système a pour effet de torpiller complètement le rôle de promoteurs dans le gambling au Manitoba. Il permet aussi une meilleure planification pour les groupes, puisqu'ils sauront à l'avance quel pourcentage les différentes catégories obtiendront.

Bernard BOCQUEL



Les nevadas: des mesures s'imposent.



Les profits des billets de loteries iront dans un Fonds spécial.

Les nevadas: la mine d'or

Pour les nevadas, le ministre des loteries a eu une formule évocatrice: c'est un permis pour imprimer de l'argent.

Ces petits bouts de papier à 50¢ que les acheteurs déchirent avidement ont en effet rapporté en 1982 pas moins de 68 millions de $ de chiffre d'affaires. Soit presque la moitié du chiffre d'affaires total du gambling pour 82. Et ce chiffre va en augmentant, bien sûr

Les organisations qui demandent un permis pour vendre des nevadas n'ont rien d'autre à faire que d'acheter des boîtes de 1 684 billets d'un imprimeur et les mettre en évidence sur un comptoir

Sur les 842$ que rapportent une boîte 72 pour cent reviennent aux joueurs en prix. Le profit est d'environ 235$. Mais attention. Si un malhonnête décide d'enlever les quatre prix de 50$, le profit par boîte grimpe allègrement à 435$ et moins de 50 pour cent retournent aux joueurs

Un coup impossible? Pas du tout. Laurent Desjardins a fait état de tests. A l'aide d'une lumière puissante, on a été capable systématiquement, de repérer les prix de 50$

Laurent Desjardins veut donc prendre les mesures qui s'imposent pour que les billets nevada émis soient de qualité. Vraisemblablement, la Manitoba Lotteries Foundation contrôlera à l'avenir l'émission des billets en procédant par soumissions

BILLET

La taxe du North End

Les mesures annoncées par Laurent Desjardins ne sont pas du goût de tout le monde. Contre mauvaise fortune, personne ne veut faire bon coeur.

La demi-douzaine de promoteurs qui s'est batie en peu d'années un véritable empire va perdre son Eldorado et crie au meurtre. La maximisation des profits des loteries n'est évidemment pas une bonne nouvelle.

Plusieurs des organisations qui profitent depuis des années pleinement de casinos ou autres loteries hurlent à l'interventionnisme d'Etat. La distribution plus équitable des profits des loteries n'est naturellement pas une idée louable.

Pourtant c'est le minimum que le ministre des loteries pouvait faire, quand on sait que la majorité des 150 millions de $ qui seront dépensés cette année proviennent de la classe la plus défavorisée du Manitoba. Les loteries, c'est aussi la taxe des pauvres.

Les défavorisés du North End savent-ils qu'ils encouragent les soirées des mélomanes installés douillettement dans les fauteuils de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg?

B.B.

Détails sur la visite papale

Le comite charge de l organisation de la visite papale de 10h30 a 16h30 le 16 septembre 1984 a fourni quelques details supplementaires

Ainsi deux ce... speciales pour une rencontre du public avec Jean Paul II un defile en voiture sur une partie de la Portage et une célébration eucharistique entre 14h00 et 16h00 au parc Birds Hill, situé dans l'archidiocèse de Saint-Boniface Les organisateurs attendent 500 000 personnes

Mgr Antoine Hacault a aussi indique que la collecte d offrandes effectuee en juin a travers le Canada ne sera pas suffisante Rappelons que les hotes sont les archidioceses de Saint Boniface de Winnipeg et des Ukrainiens



Les Conservateurs s'organisent!

27 membres du parti Conservateur de la circonscription provinciale de Saint-Boniface se sont réunis mardi pour élire un nouveau conseil-exécutif. Ils ont aussi choisi les délégués pour le congrès de leadership du parti Conservateur au début décembre. Le slate qui appuie le candidat Brian Ransom a été choisi.

On reconnaît dans la photo à l'avant-plan Donald Smith, Richard Chartier et Roger Bilodeau qui se rendront au congrès à la chefferie

BILLET

Qu'est-ce que la caisse Bilodeau?

Vous éprouvez de la difficulté à comprendre la question référendaire sur le bilinguisme de la ville de Winnipeg? Vous n'êtes pas le (la) seul(e).

Un sondage effectué par une firme de Régina pour le compte de l'organisme Manitoba 23 révèle que seulement 37 pour cent des 700 répondants dans la capitale avaient entendu parler, à la fin de la première semaine d'octobre, ce qu'est la caisse Bilodeau. Or le "Bilodeau case" fait partie de la question du plébiscite.

Il ne faut donc pas s'étonner de la confusion générale qui règne sur cette question. Mais il y a mieux. De ceux en faveur de l'amendement constitutionnel de la province évoqué dans la question, 31 pour cent ont dit qu'ils allaient voter OUI et 23 pour cent NON. Il y aurait des indécis?

Ce n'est pas tout. Parmi les opposants à l'amendement des néo-démocrates, 41 pour cent ont indiqué qu'ils allaient voter OUI et 22 pour cent NON. Il semble que les deux côtés sont gagnés.

D'après le sondage, une petite majorité de 51 pour cent des Winnipegois approuvent le référendum sur le bilinguisme.

La conclusion? Selon Manitoba 23, il est parfaitement inutile de tenir un plébiscite le 26 octobre. Il faut donc recommander de vider la caisse Bilodeau!

J.P.D.



Travaux publics Canada **Public Works Canada**

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ou services ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 201, 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CDST) le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans à l'adresse ci-dessus. No de téléphone 949-2372, lors du paiement du dépôt.

PROJET

No 038263 - pour Service correctionnel Canada
Stony Mountain, Manitoba
Institution Stony Mountain
Resituée la tour du champ d'exercice

Les documents contractuels peuvent aussi etre consultés à l'Association de construction de Winnipeg

Date de fermeture: le vendredi 28 octobre 1983

Dépôt: 25$

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de cheque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptee

Canada

Somerset

Nouvelles rues bétonnées

Le village de Somerset s'est transformé en un géant labyrinthe après que des barricades furent érigées pour permettre de refaire certaines rues en béton.

Sur la Carlton, la Saint-Joseph, la Railway (sud) et un pâté de la Wolsley (ouest), les rues seront recouvertes de béton non-renforcé de fer, d'une épaisseur de 6 pouces, d'une largeur de 20 pieds et d'une force de 4 000 livres au pouce carré.

Par contre, la Wolsley (est) sera recouverte de 6 pouces de béton renforcé de fer et sera d'une largeur de 22 pieds pour permettre la circulation de gros camions lourds sur cette rue.

Ce projet, d'un coût total d'environ 70 000$, fut octroyé à l'entreprise des Frères Boulet Ciment Ltée de Somerset.

Le conseil du village s'attend à ce que le béton dure plus longtemps que l'asphalte, et appuie de ce fait une entreprise locale.

et nouveaux magasins ouverts

Autre nouveauté, le magasin "Somerset Food Town" a ouvert ses portes le 13 octobre 1983.

C'est dans l'immeuble qu'occupait l'ancien magasin Solo que les nouveaux propriétaires, Donald Rondeau de Saint-Léon et Margaret Lussier de Somerset ont aménagé.

La clientèle pourra y trouver une grande variété de comptoir de viandes fraîches.

Le magasin sera ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 18h00. On offre un service bilingue, ainsi que les livraisons à domicile.

Donald, Margaret, Hilda Labossière, Simone Payette, Denise Moreau et Evelyne Lafrenière travaillent au magasin.

Par ailleurs, Rosaire Magne, mécanique et propriétaire du Somerset Garage, situé au 107 - 3e Rue, dessert la population de Somerset et des environs depuis déjà plus d'un mois.

L'ouverture officielle du garage aura lieu le samedi 29 octobre.

Huguette L. BOULET

INTERROGATION

Pas besoin du baptême pour ça

"Pourquoi faire baptiser notre enfant?" demandent les parents d'un nouveau-né. *"Nous voulons le laisser libre, libre de choisir un jour s'il veut croire ou non, libre de choisir dans quelle confession religieuse il veut vivre, libre d'entrer dans la religion de son choix. Nous nous n'avons pas été libres.*

Nos parents nous ont imposé leur choix. Et regardez-nous!!! Nous sommes des catholiques de nom, mais non de conviction.

Nous croyons que toutes les religions sont bonnes. Nous croyons en Dieu, mais nous ne croyons pas dans l'Église. L'Église c'est une structure inventée par les hommes pour contrôler le monde.

Nous ne croyons pas là-dedans et nous ne voulons pas que notre enfant soit contrôlé par tous les commandements et les lois de l'Église.

Ça nous a pris assez de temps pour nous en sortir... Nous ne voulons pas qu'il entre là-dedans à son tour.

Et puis, de fait, qui sommes-nous pour choisir pour lui? La religion, c'est trop important, il lui faut choisir, et lui seul.

Et de toute façon, qu'est-ce que ça donne un baptême? Demandez aux catholiques ce que ça change dans leur vie... Personne ne pourra vous répondre.

Oh, c'est vrai que ça ferait bien plaisir à nos parents, mais ce n'est pas leur enfant et, de toute façon, baptême ou non, ça ne changera pas grand chose dans notre vie.

Nous allons continuer à aimer et à aider les autres, nous allons apprendre à notre enfant des bonnes valeurs.

Pas besoin du baptême pour ça.

Et puis, nous refusons de croire qu'un enfant, un enfant comme celui-ci, n'est pas aimé de Dieu, et s'il venait à mourir, pensez-vous que Dieu l'enverrait en enfer? Quand même!

Si c'est ça le Dieu des catholiques, nous n'en voulons pas! Non, nous sommes certains que Dieu l'accueillerait

Alors pourquoi le faire baptiser?

Et le péché? Plus personne ne croit à ça. Vous me ferez jamais croire qu'un enfant, tout fragile, porte en lui un grosse tache de graisse qu'on appelle le péché originel. Faut quand même pas nous prendre pour des innocents! Non, pas de baptême pour lui

Nous n reparlerons dans quelques années!"

Réflexions d'ailleurs ou réflexions de chez nous? Prise de position qu'on ne retrouve qu'en France et au Québec, ou prise de position de parents de chez nous? Ça se passe juste dans les grandes villes ou ça se passe dans nos campagnes, dans nos villages? Ça arrive juste chez les voisins ou ça pourrait arriver chez nous?

Que de jeunes parents osent à peine avouer à leurs parents, à leurs amis que certains éléments de cette "réflexion" leur tournent dans la tête... que de jeunes parents qui balaient le tout sous le tapis se disant qu'il vaut mieux ne rien dire

Que de prêtres qui font semblant que ces questions n'existent pas chez nous

Mais

(à suivre...)

Claude BLANCHETTE, ptre

Notre-Dame-de-Lourdes

Pour ceux qui ont prêté l'oreille

Pour les étudiants de l'Institut collégial Notre-Dame, la première semaine d'octobre a été plus que de simplement se rendre en classe pour apprendre de la matière.

En effet, deux invités sont venus les entretenir

Le premier a été le père Goulet, un Jésuite, qui a tenté de sensibiliser la jeunesse en lui parlant de l'oeuvre de Jésuites en mission, et ceci pour plus d'une heure Cet homme a laissé entendre que l'oeuvre missionnaire a été souvent influencée par la disposition des autorités du pays à leur égard

Et c'est pourquoi ils ont souvent à se risquer lorsqu'ils veulent exprimer l'appui pour la cause des pauvres, puisque souvent ils se font expulser du pays. Le père Goulet a mentionné qu'il a été parfois préférable de se taire devant les injustices afin de pouvoir continuer à oeuvrer auprès des défavorisés

Le deuxième invité a été le poète Jean Marc Dalpé, originaire d'Ottawa, et présentement avec le Théâtre du Nouvel-Ontario à Sudbury

Un récital de poèmes de ce poète a été un projet risqué, car la poésie n'impressionne pas tous les étudiants du secondaire aussi facilement. Mais, cela n'a pas été le cas car Jean-Marc Dalpé a non seulement captivé l'attention des élèves, mais a aussi donné un nouveau sens à ceux qui l'ont entendu et qui liront les textes de ses recueils, "Les murs de nos villages" et "Gens d'ici"

La première semaine aura donné l'occasion aux étudiants de découvrir davantage la réalité de ce monde, qui semble parfois une irréalité. Les deux invités ont aussi été deux exemples d'hommes qui vivent pleinement et intensément, modèles qui serviront possiblement à la formation de plusieurs qui "ont prêté l'oreille"!

Les gens intéressés à participer à l'organisation et la présentation d'une pièce sont invités à se joindre à la troupe théâtrale que le Comité culturel Notre-Dame tente d'organiser.

Ceux qui sont intéressés d'aider, soit avec le maquillage, les costumes, la mise en scène, ou comme acteurs ou actrices, sont priés de communiquer avec Suzanne Durand aussi vite que possible

Denis BIBAULT

D'amour et de conflits

La pièce Katchauchen, du Cercle Molière, sera présentée à la Salle paroissiale de Notre-Dame, le jeudi 27 octobre 1983, à 16h00.

Tous sont invités à voir ce drame qui est une histoire d'amour et de conflits à l'époque des troubles de 1870 au Manitoba. Cette pièce est d'après une idée originale de Claude Dorge et Jean-Guy Roy

Aubigny

Les gagnants

La partie de cartes, qui a eu lieu le 9 octobre a amené les gagnants suivants au tirage.

Ginette Pelland (1er prix, un jeu Pacman), Carole Marion de Saint-Boniface (2e prix, un radio-réveil), Mme Guy Chartier (3e prix, une boîte de bierre et une bouteille de boisson forte)

Rosaire Dupuis est le gagnant du prix d'entrée. Les gagnants du jeu de cartes 500 sont: Luc Chartier et Léonard Chartier

Irène ST-ONGE

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU EMILE JOSEPH ABRAHAM, de la ville de Winnipeg au Manitoba, à la retraite

TOUTES réclamations [illegible] nee doivent être deposees [illegible] boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba [illegible] avant le 1er de [illegible] 1983

DATÉ à Winnipeg au Manitoba [illegible] 1983
TEFFAINE MONNIN HOGUE [illegible]
Procureurs de la succession

POINT

Léo Robert pour commissaire?

Il faut voter NON au plébiscite du 26 octobre à Winnipeg sur l'enchâssement de services bilingues dans la province, a déclaré le président de la Société franco-manitobaine. Une majorité des 800 personnes n'étaient pas d'accord, au Collège communautaire Red River mardi, venue assister au débat entre le président francophone, Léo Robert, et le député néo-démocrate, Russel Doern.

Le député Doern a facilement remporté ce débat qui n'a rien ajouté à la discussion constitutionnelle manitobaine. Son avantage? L'auditoire était nettement contre la position défendue par la SFM, et l'échange a eu lieu en anglais.

Mais là n'est pas toute l'histoire. Depuis deux semaines, soit depuis l'adoption aux Communes et au Sénat d'une résolution conjointe des trois partis sur l'extension de services bilingues au Manitoba, les antagonistes au projet de l'administration Pawley dans la province sont restés plutôt tranquilles. Même et surtout Sterling Lyon.

Voilà que la SFM décide de reconnaître officiellement à Russel Doern une existence qu'il était en train de perdre dans la discussion. Léo Robert a accepté l'invitation d'un groupe d'étudiants de débattre la question d'une bataille qui est, en définitive, gagnée. Cela revient à mettre de l'huile sur un feu l'on croyait en bonne voie d'extinction.

De plus, le président de la SFM a signifié, par ses déclarations, que la Société entend se mêler encore plus au débat insignifiant sur le référendum de la ville de Winnipeg en cherchant des occasions de tenir des débats.

On avait cru au départ qu'il ne fallait pas donner à cet exercice, aussi vain que dangereux pour les droits de toutes les minorités, aucune espèce de légitimité. Les batailles de coq que cherche Léo Robert sont en train de donner raison à ceux qui croient que le plébiscite aura une portée quelconque.



La majorité des intervenants ont appuyé les efforts de Russel Doern. Dans la photo, une des exceptions.

On en vient aussi à comprendre que le fédéral n'est pas étranger aux dollars qui se dépensent en publicité pour le NON dans les journaux.

En début de semaine, M. Robert a défié le député fédéral ultraconservateur, Dan McKenzie, à participer à un débat sur les droits constitutionnels des Franco-manitobains. Il a refusé. Mercredi, c'était au tour du chef progressiste, Sid Green, de lancer le défi à la SFM. Il est prêt à débattre en français! Va-y Léo!

Un lapsus?

Le pire, c'est que le président de la SFM a perdu contre M. Doern aussi au niveau du fond. Sa bonne volonté et sa sincérité n'ont pas racheté des difficultés au niveau des connaissances historiques et juridiques. La plupart du temps, les réponses ont été données d'une façon brève et sans punch.

Lors d'une récente conférence de presse, en parlant d'une position énoncée lors du rassemblement à Sainte-Anne-des-Chênes, Léo Robert s'est référé à "the brief that I read". On avait cru à un lapsus.

Seulement, il faut croire que tout ce que voulait la SFM avec le débat de mardi, c'est de donner une visibilité au président, Léo Robert. Pourtant, il ne se présente pas comme commissaire d'écoles!

Jean-Pierre DUBÉ

Des extraits du discours de Léo Robert

"The procedure for amending the Constitution is clearly established. Yes, it is more difficult than by a mere whim of a temporary majority in the Legislature but that is why basic principles and rights are entrenched in constitutions and not in mere laws because if governments were always right, they would never be defeated and we wouldn't need courts.

Second, all six Canadian Constitutions since 1774 and Manitoba's only Constitution in 1870 recognized and entrenched language rights. Entrenchment is as Canadian as apple pie is american and is older than Canada itself.

I wish to conclude by asking you to take the time to study this issue and to vote as you believe is right on October 26. I give you the commitment of the French-speaking community of Manitoba, which has shared the territory of this province with its other residents for 250 years, that no civil servant will lose his or her job for not speaking French, and that there is no French conspiracy to remake Manitoba into something it is not.

Rather, we are committed to making Manitoba what it really is again. A province tolerant of cultural diversity in a constitutional framework where both French and English Manitobans may use their language in conversing with their government and where all Manitobans may create the institutions they require to maintain their cultural heritage, particularly by maintaining their language."



Léo Robert sous l'oeil modérateur de Peter Warren.

L'événement de la semaine!

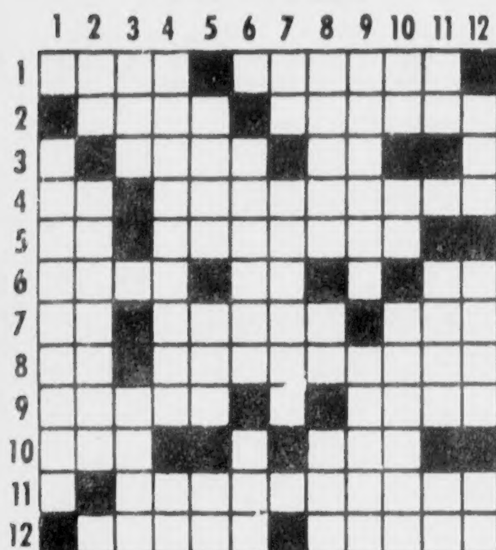


L'événement de la semaine, c'était le Concert annuel des Intrépides avec les Petits Intrépides, vendredi 15 avril dernier. Ne manquez pas nos pages culturelles, un rendez-vous hebdomadaire!

Des jeux variés chaque semaine dans La LIBERTÉ

mots croisés

PROBLEME 5605



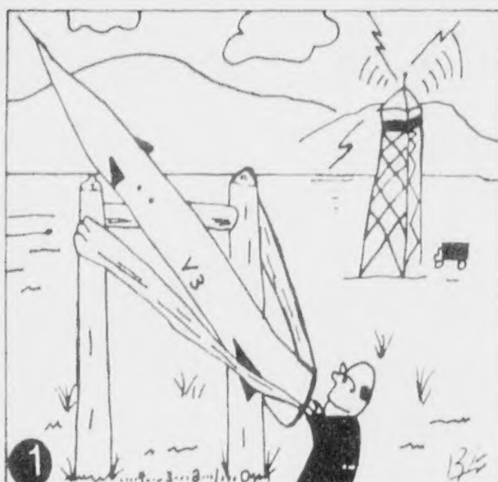
HORIZONTALEMENT

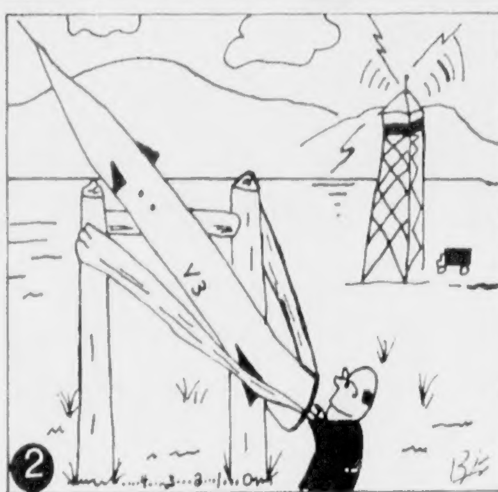
1–Ville de la Grèce. – Paire.
2–Archevêque de Reims. – A peur de.
3–Couleur. – Dans triste.
4–Prép. lat. – Instrument servant aux usages de la vie courante.
5–Ville de Chaldée. – Détériorait.
6–Suffrage. – Préfixe. – Symb. chim.
7–Coups de baguette. – Se servira. – Petite prairie.
8–Conj. – Domestique.
9–Situées. – Paré.
10–Non humide. – Sur.
11–Convocation.
12–Etre assis. – Dém.

VERTICALEMENT

1–Mendiante.
2–Route rurale. – L'une des républiques fédérées de Yougoslavie.
3–Trois fois. – Outil à dents.
4–Affectueuse. – Lac au Soudan.
5–Descendu. – Poss. – Six.
6–Allonger par traction. – Que l'on respire.
7–Dialecte. – Agacé.
8–Evacua l'urine. – Du verbe avoir. – Petite poche.
9–Qui subit l'action sans agir. – Exprime l'universalité des parties.
10–Mesure chinoise. – Voisines dans maître. – Légume.
11–Marque la situation. – Couleur. – A quel endroit.
12–Cause le décès de. – Expose au grand air. – Nég.

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs



PROBLEME 5605

mots cachés

7 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	T	S	O	P	E	R	A	T	I	O	N	S	R	N
2	P	U	O	O	E	N	E	M	U	G	R	E	N	E	O
3	U	O	N	O	I	T	A	S	I	L	I	T	U	V	I
4	R	T	G	E	U	D	D	R	A	T	E	R	L	E	T
5	E	R	E	M	N	R	T	R	A	V	A	I	L	N	A
6	R	U	S	A	E	E	R	A	I	S	O	I	E	I	C
7	R	S	U	R	O	M	O	T	T	R	A	M	E	R	I
8	E	T	I	D	I	M	U	H	U	M	A	I	N	S	F
9	I	S	E	N	A	O	E	L	A	E	P	I	P	S	I
10	R	O	T	I	R	N	O	E	E	B	L	A	M	E	R
11	A	R	U	U	I	I	V	E	R	T	I	A	B	T	U
12	M	A	R	Q	U	E	A	O	I	T	E	T	I	U	P
13	E	G	U	U	E	R	S	F	R	E	R	E	E	O	R
14	D	E	M	O	N	S	E	E	M	E	R	E	A	R	A
15	R	I	V	R	E	S	T	N	E	A	I	T	N	E	C

Aise
ânes
armer
athée

Blâme
brosse

Démons
drame

Energumène
épurer

Frère

Habiter
humains
humidité

Marier
marque
mère

Nier
nommer
nulle

Opérations

Paitre
peigne
pipe
plier
ponte
poste
purification

Quoi

Rame*
retard
revenir
rire
rôtir
rouquin
routes

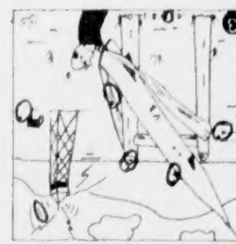
Sentiments
servir
soie
songes
suie
surtout

Tiret
trame
travail
trou

Utilisation

Vase
vert
voeu

Réponse du no. DIRIGER



SOLUTION

Des droits ou des privilèges pour les multiculturels?

Les groupes multiculturels, à travers la toute nouvelle Association manitobaine pour la promotion des langues ancestrales (AMPLA), tentent actuellement d'obtenir du gouvernement provincial des droits et non des privilèges pour l'enseignement dans les langues ancestrales.

Comment? En demandant aux néo d'accepter un amendement à l'article 23. Le gouvernement devrait rendre très prochainement une réponse aux groupes multiculturels. La SFM appuie fortement l'initiative.

L'amendement proposé, baptisé 23.10, se lit comme suit: "Quiconque réside dans une division scolaire du Manitoba aura le droit de recevoir l'enseignement primaire et secondaire en anglais et/ou en français, et en toute autre langue, pourvu, toutefois, que les écoliers ayant droit à cet enseignement soient suffisamment nombreux dans une division scolaire donnée pour justifier le versement de fonds publics pour les dépenses d'éducation encourues, y compris celles de construire les installations nécessaires ou de transporter les écoliers."

Dire non

Par ailleurs, d'après l'AMPLA: "Si vous votez NON lors du plébiscite, vous affirmerez par là que: vous voulez que les francophones du Canada se sentent chez eux partout au Canada, par seulement au Québec; vous voulez voir le gouvernement du Manitoba poser un geste au nom de la population manitobaine plutôt que de vous en reporter aux tribunaux pour qu'ils en décident; vous reconnaissez le caractère bilingue et multiculturel de la société canadienne."

Rose-Anna LEBLEU (née Nadon)

Au Centre hospitalier Taché est décédée le samedi 15 octobre 1983 à l'âge de 93 ans, Rose-Anna LeBleu (née Nadon), épouse de feu Arthur LeBleu, autrefois de Saint-Pierre-Jolys.

La défunte laisse dans le deuil deux filles: Mme Florence Hoggar de Toronto et Mme Florianne Johnston de la Californie; deux fils: M. Armand LeBleu de Saint-Vital et le père Gaston LeBleu, o.m.i., de Saint-Boniface; un frère, Joseph Nadon de l'Alberta; 20 petits-enfants et 31 arrière-petits-enfants.

Elle fut prédécédée par son époux (décembre 1966); quatre fils: Antonin (juin 1966), Philippe (mai 1966), Paul (juin 1977) et Edgar (juillet 1970).

Mme LeBleu est née à Saint-Pierre-Jolys le 22 février 1890 et elle demeura au Centre hospitalier Taché depuis 1966.

Les prières furent récitées le lundi à 19h30 au Salon Mortuaire Desjardins. Le service fut célébré par son fils, le père Gaston Le leu, le mardi 18 octobre à 10h30 en l'église du Précieux-Sang, angle Kenny et Enfield. L'inhumation eut lieu au cimetière Glenlawn.

La famille tient à remercier le personnel du Centre hospitalier Taché et les Soeurs Grises pour leur dévouement.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE



GIRARD GRIMARD



Gabriel Girard:

Henri Grimard:

- COMMISSAIRE D'ÉCOLES DEPUIS 1980
- EN TANT QUE COMMISSAIRE, A PARTICIPÉ AUX RÉALISATIONS SUIVANTES:
  1) CRÉATION D'UNE **ADMINISTRATION SCOLAIRE FORTE** À SAINT-BONIFACE;
  2) **RÉORGANISATION SCOLAIRE**, QUI A ÉPARGNÉ DES CENTAINES DE MILLIERS DE DOLLARS POUR DES ANNÉES À VENIR;
  3) **TAXE SCOLAIRE** MAINTENUE À UN NIVEAU RAISONNABLE

OBJECTIFS:

- MEILLEURE **QUALITÉ DE L'ÉDUCATION** À SAINT-BONIFACE
- **STABILITÉ ET CONTINUITÉ** DANS L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE LA DIVISION
- **MAINTIENT DE TOUS LES PROGRAMMES LINGUISTIQUES EXISTANTS** DE LA DIVISION
- EXTENSION DES PROGRAMMES **D'IMMERSION**, SI NÉCESSAIRE
- **CONSULTATION DES PARENTS,** AU BESOIN

NOUS APPUYONS GIRARD ET GRIMARD

"L'élection de Gabriel Girard et de Henri Grimard assurera une représentation forte et efficace à la Commission scolaire de Saint-Boniface. Nous vous encourageons fortement à leur accorder votre vote.

Napoléon **Boulet**, Jolly **Turenne**, Hélène **Roy**, Claude **Laurin**, Gérard **Gagnon**, Gérald **Clément**, Rhéal **Teffaine**, Jena **Balcaen**, Raymond **Lafond**, Louise **Fort**, Maurice **Therrien**, Bernadette **Hébert**, Madeleine **Lafond**, Ronald **Valois**, Lucien **Loiselle**, Georges **Picton**, Georges **Marion**, Roland **Couture**, Doris **Rioux**, Robert **Landry**, Lucien **Rioux**, Léonie **Guyot**, Michel **Monnin**, Charles **Rioux**, Léo **Teillet**, Paul **Marion**, Jos. **Perreault**, Georges **Hébert**, Alice M. **Labelle**, Raymond **Hébert**, Guy **Jubinville**, Renald **Guay**, Robert **Rey**, Ronald **Lecuyer** , Raymond **Bisson** ...."

MERCREDI 26 OCTOBRE, VOTONS

GIRARD, Gabriel	X
GRIMARD, Henri	X